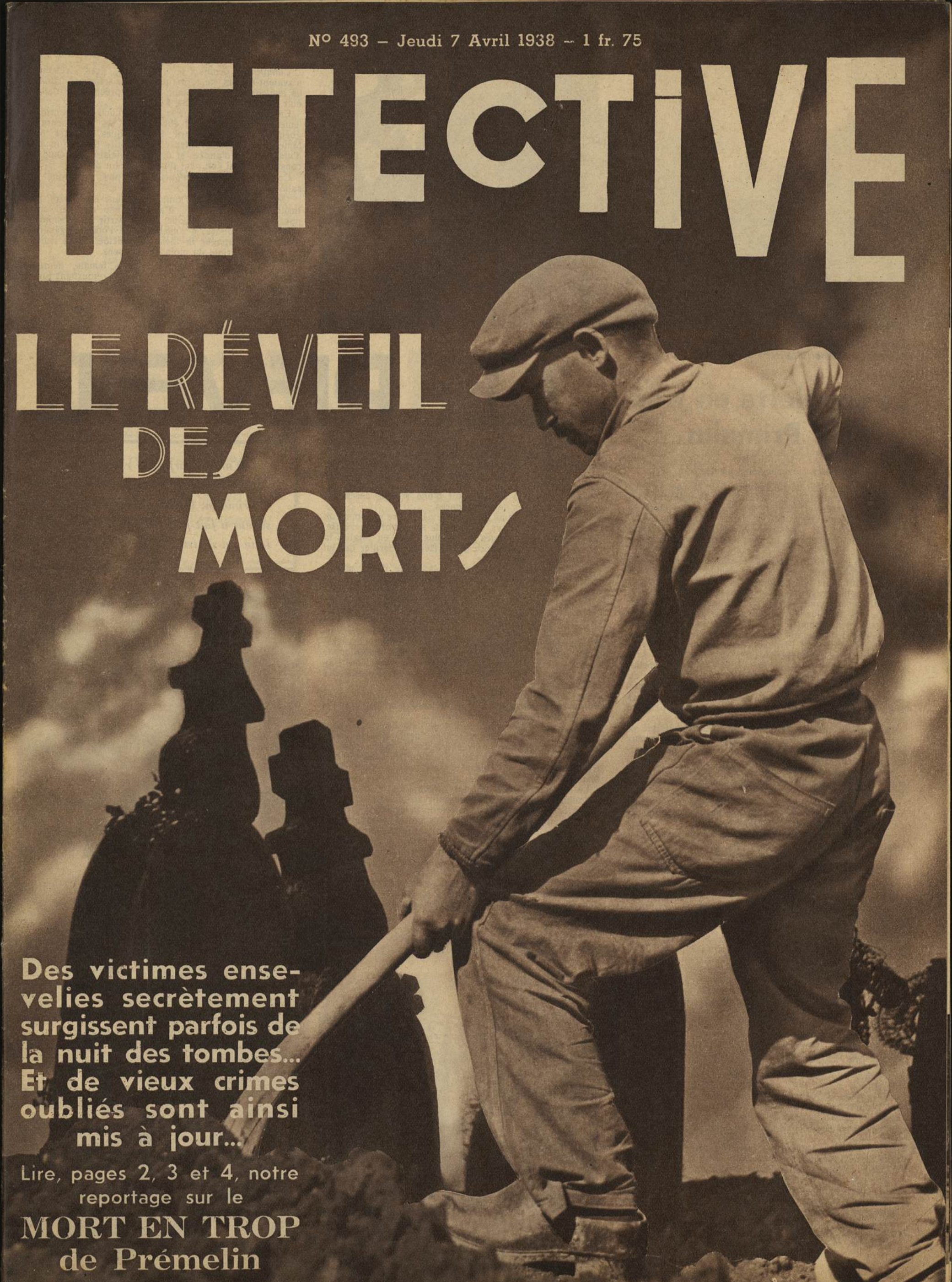


N° 493 — Jeudi 7 Avril 1938 — 1 fr. 75

DETECTIVE

LE RÉVEIL DES MORTS



Des victimes ensevelies secrètement surgissent parfois de la nuit des tombes... Et de vieux crimes oubliés sont ainsi mis à jour...

Lire, pages 2, 3 et 4, notre reportage sur le
MORT EN TROP
de Prémelin



Éloignée, la ferme de Madame Fily pouvait attirer l'attention des malfaiteurs. A droite : Monsieur Hélias.

Le squelette en trop de Primelin

QUIMPER

(De notre correspondant particulier.)

AUX confins de l'Atlantique, sur la côte la plus tourmentée par l'océan, entre la baie des Trépassés et l'Enfer de Plogoff, une macabre découverte vient de faire rebondir une histoire de disparition mystérieuse qui, depuis neuf ans, fait peser sur le pays une atmosphère d'angoisse et de gêne.

L'affaire pourtant n'a jamais été classée, on a tenté d'y revenir, à plusieurs reprises pour calmer l'opinion.

Et, devant toute une population effrayée, celui sur qui pèsent les plus graves suspicions, passe chaque jour et la nargue; et la crainte étrange qu'il inspire clôt toutes les bouches les plus bavardes... toutes, sauf une... celle d'un grand jeune homme de vingt-cinq ans, Jean Morvan, domestique de ferme, qui, après un an de silence, vient de livrer à la police qui l'interrogeait (suite à la réception d'une lettre anonyme) son bizarre secret.

Le 31 décembre 1936, un monsieur Velly, de Primelin, mourait et pour creuser sa tombe, le vieux fossoyeur du pays, le père Jaffry fit appel, comme il en avait l'habitude, à l'aide de Jean Morvan. Ce dernier, aux premiers coups de pioche, mit à jour un squelette complet, couché sous vingt centimètres de terre sableuse.

Morvan fut tout de suite, intrigué par le fait que ce squelette relativement récent, puisque de longs cheveux noirs de femme adhéraient encore au crâne, n'était entouré d'aucune trace de cercueil ni de linceul.

— Qu'est-ce que c'est que ça, interrogea Morvan, on dirait que c'est une bonne femme qui a été enterrée nue à même la terre.

— Penses-tu, répliqua le vieux Jaffry, ce sont des vieux ossements et puis, tu n'as pas besoin de parler de ça à personne, ça ferait des histoires.

— Ça pue trop ici, déclara Morvan, moi je ne continue pas, viens si tu veux boire un coup.

Le père Jaffry ne se fit pas prier mais il renouvela son conseil : « On n'a pas besoin de causer de tout ça », et Morvan se tut.

Cependant, à la maison, il ne put s'empêcher d'en toucher deux mots à sa mère.

— Jaffry a raison, lui répondit celle-ci, il vaut mieux ne rien dire.

Mais une idée empêchait Morvan d'oublier : « Ces cheveux d'encre, les mêmes que ceux de la Noire. C'est sûrement son squelette que j'ai vu », et il parla.

Il en parla d'abord prudemment à des amis sûrs qui entrèrent entièrement dans ses vues. Jaffry l'apprit et, depuis ce temps, il se brouilla avec Morvan.

Un jour, où le vieux Jaffry avait touché sa pension, la femme en complet état d'ébriété prononça des paroles extrêmement graves.

« J'en sais long sur l'assassinat de la Fily... Si je pouvais parler « X » irait à Cayenne... Une nuit après le crime, il est venu réveiller mon mari, pour qu'il aille enterrer le cadavre dans le cimetière, mais le vieux a refusé d'aller faire cette besogne, ça, je le jure. »

Depuis, elle s'est rétractée mais les témoins restent affirmatifs.

Devant les enquêteurs, le vieux Jaffry a démenti tous ces propos, mais il est allé un peu loin, puisque pour anéantir les déclarations de Morvan, il a même dit contre toute vraisemblance qu'il n'avait jamais employé ce dernier.

Tout d'abord, il nous faut revenir à cette étrange histoire de la disparition de « la Noire » qu'a ressuscitée la macabre découverte de l'aide fossoyeur.

Marie-Anne Fily, âgée de cinquante-huit ans au moment de sa mort, habitait à Kerloch Hellia en Primelin, dans une maison appartenant à M. Cloaguen, beau-frère du maire actuel. Depuis plus de vingt-cinq ans elle était sans liens légaux, la femme de Cloaguen. Un enfant : une fille actuellement mariée à Paris, naquit de cette union.

En 1928, M. Cloaguen mourut. Sa ferme et ses biens

revenaient donc normalement à M. Hélias son beau-frère, mais par testament il légua à sa concubine une partie des bâtiments (deux chambres, une vache, un cochon, quelques terres) et une pension de deux mille francs par an que devait lui verser son héritier.

D'autre part, la fille héritait d'une somme assez coquette, versable en deux échéances.

Donc, pendant un an, Mme Fily, « la Noire », comme on l'appelait dans le pays, à cause de sa sombre chevelure, profita de ces avantages et de plus, géra en totalité la ferme sous la surveillance de M. Hélias, l'héritier qui lui rendait visite chaque jour.

Le dimanche 24 mars, après la sortie de la messe, Mme Fily rentre à la maison. Depuis personne ne la revoit.

Le lendemain 25 mars, M. Hélias déménage de la demeure qu'il habitait jusqu'alors, et vient prendre possession de l'ancienne ferme de son beau-frère.

Il semble qu'il ne se soit pas tout d'abord inquiété de la disparition de sa voisine, puisqu'il faut attendre jusqu'au mercredi suivant pour qu'un voisin habitant de l'autre côté de la route, près de l'étable où Mme Fily logeait son bétail, vint s'étonner des hurlements des bêtes affamées.

La gendarmerie d'Audierne fut alertée, ainsi que le Parquet de Quimper. Les enquêteurs pénétrèrent dans la maison et voici ce qu'on trouva :

Les restes d'un repas, un bol de café consommé pour un quart seulement, les vêtements neufs que la vieille avaient arboré pour la première fois le matin pour se rendre à la messe, et qu'elle avait quittés aussitôt rentrée, pour faire sa cuisine ; mais aucune trace de la femme.

Le lendemain, jeudi 28 mars, Mme Cloaret, une brave grand-mère de 83 ans, demeurant au village du Paradis, près du Loch, à 500 mètres de la demeure de « la Noire », trouva sur la falaise une paire de sabots. Ces sabots sont tachés de sang. Elle montre ces sabots à sa fille et sa petite fille. Toutes n'ont aucun doute : ce sont les sabots de Mme Fily. Elles longent la falaise et dans une crique à deux cents mètres de là, sur une plate-forme rocheuse que même aux grandes marées la mer ne recouvre pas (nous en avons fait nous-mêmes l'expérience en présence de nombreux témoins) on trouve, à quelque distance l'un de l'autre, la jupe et le corsage « de la Noire ».

A l'abri du grand mur qui entoure le cimetière de Primelin, la discrétion était assurée.



Comment, depuis le dimanche, ces vêtements n'avaient-ils pas été remarqués ? Une seule explication : ils avaient été posés depuis, et plus précisément dans la nuit du mercredi au jeudi 8.

En effet, les falaises de la baie du Loch sont continuellement sillonnées à cet endroit par les ramasseurs de goémon et les pêcheurs de berniques. D'autre part, Mme Cloaret élevait chez elle sa petite fille, alors âgée d'une huitaine d'années et dont les falaises environnantes constituaient, si l'on peut dire, le terrain de jeu.

Comment l'enfant n'aurait-elle pas remarqué les sabots ?

On ne peut voir dans tout ceci qu'une manœuvre, particulièrement maladroite d'ailleurs, une mise en scène pour faire croire au suicide, car, à partir de ce moment, certaines personnes, à l'encontre de l'opinion générale, tentent de propager la thèse du suicide, thèse ridicule pour qui se targue du moindre bon sens.

Peut-on imaginer, en effet, cette femme, heureuse d'exhiber le matin sa belle robe neuve, retournant joyeusement chez elle se suicider le soir, sans que personne ne la rencontre sur le chemin des falaises et surtout, comment admettre sérieusement qu'en plein mois de mars, elle se soit déshabillée avant de se jeter à l'eau.

D'ailleurs « La Noire » avait-elle des raisons de se

LE RÉVEIL

Les morts parfois se réveillent...

Dans un cimetière de la lande bretonne, à Primelin, le coup de pioche d'un fossoyeur a fait jaillir d'une tombe un squelette qui s'y trouvait en trop...



Les vêtements et les sabots tachés de sang de « la Noire » furent retrouvés sur les roches, près de la baie des Trépassés.

suicider ? Les mêmes personnes qui ont tenté de répandre cette thèse de la mort volontaire se sont écriées :

— Mais, bien sûr, n'avait-elle pas perdu, quelques jours avant, sa vache qui constituait apparemment un de ses principaux moyens de vivre ?

On comprend qu'après cette étrange affaire, ce suicide ou ce crime sans cadavre, la population se soit particulièrement émue en apprenant la découverte de Morvan.

Les mêmes partisans de la mort volontaire ont ri du rapprochement.

Il n'aurait pas fallu avoir peur, ont-ils déclaré, pour promener un corps jusqu'au cimetière.

La majorité des gens ont répondu à cela : pourquoi ? Les cafés sont fermés à 10 heures le soir, et sur la route aboutissant à un cul-de-sac, on ne rencontre guère d'automobilistes après minuit. Enfin, le cimetière est bordé du côté de la tombe suspecte de murs de quatre mètres de haut.

Quelle belle astuce au contraire. Car qui penserait aller chercher le corps de la disparue dans la tombe d'une honorable famille ?

Une chose pourtant peut paraître étrange, le mystérieux squelette a été trouvé au-dessus du cercueil d'une demoiselle Philomène Veily, inhumée en avril 1931, soit deux ans après la mort de Mme Fily.



Madame Chéret, qui découvrit les sabots de la disparue, donne son opinion au vieux fossoyeur.

DES MORTS

Ce n'est pas la première fois, comme on le verra plus loin, que des victimes, secrètement inhumées, sont ainsi mises à jour et que de vieux crimes oubliés surgissent de la nuit des sépultures...

Nous n'avons voulu rien négliger au cours de notre enquête, et nous avons revu, interrogé les principaux témoins de ce drame bizarre et nous croyons pouvoir affirmer, d'après renseignement pris à bonne source, que le cercueil trouvé dans la tombe sous le squelette est en réalité celui d'une sœur de Philomène Veily, morte en 1928, du même mal que son aînée (on a tablé, en effet, sur le fait que le squelette du cercueil présentait les caractéristiques de celui d'une personne morte de tuberculose).

Nous avons interrogé le vieux fossoyeur Jaffry à ce sujet, et il nous a déclaré :

— Moi, vous savez, je les mets où il y a de la place. Je sais que j'en ai mis une, de demoiselle Veily, trois tombes plus loin, et puis tenez, là, de l'autre côté du cimetière, il y en a encore six dont quatre dans la même tombe. D'ailleurs, moi, vous savez, j'étais payé pour creuser des trous et pas pour m'occuper des os (sic).

On a encore parlé de malveillance de la part de Morvan. Notons à ce sujet que ce grand gars de Cornouailles, que nous avons longuement interrogé chez ses patrons, jouit d'une excellente réputation dans le pays, et paraît incapable d'avoir inventé pareille histoire.

D'ailleurs les faits sont là : il y a eu descente de Parquet et les magistrats ont effectivement trouvé dans la tombe, deux squelettes, dont l'un portait au crâne un trou suspect.

Dans tous les cas voici exposée dans ses principaux détails l'« affaire du squelette en trop », deuxième épisode d'un drame qui met justement en émoi l'opinion publique dans la région d'Audierne et Douarnenez.

Encore une fois, là-bas la population est sûre du crime ; encore une fois, cette population vit et vivra dans une atmosphère intolérable tant qu'on n'aura pas arrêté le coupable que tous, même les enquêteurs, soupçonnent, et sur qui pèsent les plus graves présomptions.

Pourquoi dès lors n'agit-on pas ?

Pour quelqu'un du pays, pour quelqu'un même qui examine les faits d'un peu près, il n'y a pas plus de mystère de la disparition de « la Noire » qu'il n'y a de squelette en trop.

Jouons un peu au détective, en effet, sans toutefois conclure, ce qui n'est pas notre métier, et reprenons succinctement les faits dans leur ordre chronologique.

Le fossoyeur Jaffry fait part de son scepticisme à notre collaborateur.

Jusqu'en 1928 — un couple sans histoire : M. Cloaguen et Mme Fily, dite « La Noire ».

En 1928. Mort de M. Cloaguen, qui donne à sa concubine un peu de bétail, des terres, un logement dans sa maison, et le soin aux héritiers de verser une rente annuelle de 2.000 francs à Mme Fily.

Début de 1929. Mme Fily exploite la ferme sous la surveillance des héritiers, qui chaque jour la voient vaquer à ses occupations.

Début de mars 1929. La vache, principale source de revenu de Mme Fily, meurt dans d'étranges circonstances.

Dimanche 25 mars 1929. On voit à la messe « La Noire », elle semble heureuse d'avoir arboré une robe neuve. Elle a reçu de l'argent de sa fille. Elle retourne chez elle. A partir de ce moment on ne la voit plus.

Lundi 26 mars, M. Hélias, maire de Primelin, héritier de son beau-frère, vient habiter la maison, qui, sauf deux pièces et une étable, est devenue sa propriété.

Mercredi 28 mars. Devant les hurlements du bétail affamé, un voisin vient aux nouvelles, on s'inquiète, la police est alertée.

Jeudi 29 mars, on découvre sur une falaise voisine les sabots et les vêtements de Mme Fily. On flaire la mise en scène.

Semaine suivante. La police mobile de Rennes fait une perquisition au domicile de Mme Fily. Elle découvre les vestiges d'un repas à peine entamé, et surtout des traces de sang fraîchement lavées près du lit. On soupçonne fortement certaine personne, on s'attend à une arrestation, puis plus rien.

31 décembre 1936. Morvan, aide-fossoyeur, découvre un squelette de femme très brune, enterrée nue à même la terre, et l'affaire rebondit.

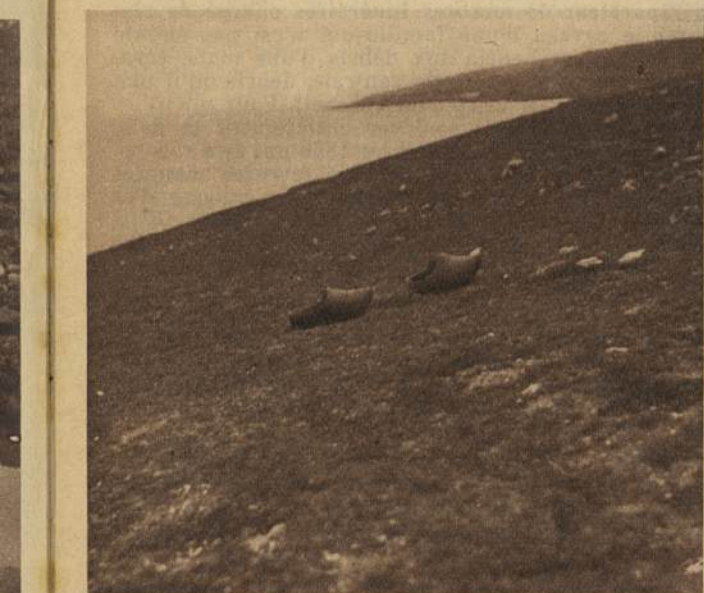
Voici le problème posé. Certes, il n'est pas difficile à résoudre, mais il faut qu'on le veuille, et peut-être pour les enquêteurs... qu'ils le puissent. Il est impossible qu'on ne les laisse pas accomplir leur tâche. Il est impossible qu'on laisse la laborieuse population de là-bas dans l'angoissante incertitude qu'un jour la justice frappera l'abominable assassin de Primelin.

E. DELEPINE.

Histoires d'outre-tombe

SANS doute, pourrait-on retrouver, chaque année, en remontant à rebours la chaîne des faits divers du passé, un ou plusieurs de ces squelettes anonymes, enterrés sur tous les points de France, on ne sait quand, par on ne sait qui, à la suite d'on ne sait quel drame ténébreux. Les nécropoles de Paris ne sont pas exemptes, elles-mêmes, de ces sépultures secrètes. Est-ce que, tout récemment encore, le condamné à mort Moïse, dont le pourvoi vient d'être rejeté, n'a pas abandonné malgré lui à la Belle-Epine le cadavre nu de son fils, qu'il avait tué à coups de pied et de poing ? Pensant éviter le juste châtiment qui l'a frappé, Moïse s'en allait très certainement, dans la nuit du 1^{er} janvier 1936, jeter le corps de son enfant dans la fosse commune du cimetière de Thiais, qui s'ouvrait à moins d'un kilomètre de là, et, où déjà reposait une des filles du père dénaturé. Ralenti par son funèbre fardeau, Moïse fut surpris par le jour naissant, à peu de distance de la grande nécropole et, dut jeter au fossé son enfant nu avant d'aborder la grande route d'Orly sillonnée, le dimanche matin, d'innombrables autos, cyclistes et piétons. Il n'a pas avoué au procès son projet sacrilège, mais qui a suivi l'enquête à la Belle-Epine en reste convaincu. S'il avait pu atteindre, à travers champs, depuis la route de Choisy, le vaste charnier, que ne défend par-là aucune enceinte, Moïse, père bourreau, échappait à l'échafaud.

Revenons en province. A Valenciennes. Ici,





Les gendarmes d'Audierne ont leur opinion sur l'affaire du "Mort en trop".

encore reste profondément gravé dans l'esprit de tous l'impénétrable et hallucinant mystère du cimetière de Courgies. Le 27 janvier 1924, mourait Mme Durieux, femme du maire de Courgies. La veille du jour fixé pour l'inhumation, le fossoyeur de la commune, M. Guillermain, entreprit d'abattre le mur qui scellait l'entrée du caveau familial. Surpris de voir, tout d'abord, les briques assemblées avec du ciment, au lieu de la chaux dont il s'était servi en refermant la tombe, à la veille de la guerre, il le fut plus encore, quand, la muraille abattue, il aperçut trois cercueils au lieu des deux qu'il pensait retrouver. La famille était d'ailleurs sûre de son fait : deux cercueils devaient figurer dans le caveau, pas un de plus !

Pour permettre l'inhumation de Mme Durieux, le maire fit transporter la troisième bière à la morgue du cimetière. On l'ouvrit. Sous un revêtement de zinc, un squelette apparut. Le crâne desséché reposait sur un oreiller. Aucune trace de vêtement. Le corps avait été glissé complètement nu dans le cercueil. Mais, où le mystère devenait inexplicable, c'est que, pour abattre et reconstruire le mur du caveau, il fallait d'abord creuser dans l'allée centrale du cimetière, située au cœur du village, travail long et bruyant qui demandait au moins deux journées d'assiduité autour du caveau.

Aucun indice. Aucun témoin non plus. Seulement un squelette de trop, appartenant à un disparu dont la famille attend peut-être encore le retour.

Un pied à six doigts et deux fausses dents

Abandonnons ces lugubres énigmes, toutes désespérément semblables, où le mort retrouvé, à défaut d'une identité, a tout au moins regagné le grand oubli de la fosse commune. Passons, maintenant, aux exhumations dont les circonstances ont permis à la justice de connaître et, parfois, de châtier les coupables. Elles sont légion dans nos vieilles gazettes judiciaires. Nulle n'est plus typique que la découverte du 1^{er} août 1926, au cimetière de Sussargues, près de Montpellier. Dans un coin de l'enclos funéraire, au lendemain d'un violent orage, un marbrier aperçut, sortant d'une tombe ancienne, une main décharnée. Deux coups de pelle firent apparaître un mort desséché qui portait encore au cou le lacet de chanvre qui avait servi à l'étrangler. Mais le cadavre était nu, aucun indice ne subsistait.

La Faculté de médecine de Montpellier obtint, après enquête, qu'on lui délivrât ce corps desséché. Et c'est un des élèves de l'amphithéâtre qui remarqua le premier que le pied gauche du défunt offrait une anomalie que nul, jusque-là, n'avait remarqué : *six orteils au lieu de cinq*. La presse locale ébruait cette constatation et demanda à ses lecteurs : *qui est le sexdigitaire du cimetière de Sussargues*.

Ce cas unique ne pouvait plus demeurer un mystère et l'autorité militaire révéla qu'un sieur Bonino, d'origine piémontaise, qui avait servi dans nos armées, présentait, au pied gauche, la même curieuse anomalie. Or ce Bonino, retiré à Montpellier, avait bien disparu en 1823 de son domicile. On l'avait cru parti pour l'Espagne. On n'allait pas tarder à savoir qu'au lendemain de sa disparition sa maîtresse, la fille Carrat, s'était mariée avec un certain Baptiste Dimon. Arrêté, le couple avoua avoir assassiné l'ancien soldat pour lui voler ses économies. Et, le 22 août 1826, vingt jours après la tragique exhumation — la justice était expéditive en ce temps-là — la fille Carrat et Dimon s'entendaient condamner à mort.

Notre gazette ne nous annonce pas si les deux assassins du *sexdigitaire* furent guillotins. En tout cas, peu d'années après, le garde champêtre de Méru, dans l'Oise, eut bel et bien la tête tranchée pour avoir clandestinement enterré dans le cimetière du bourg sa volage amie et l'amant de celle-ci, le dragon Léopold. C'est encore le fossoyeur de l'enceinte funéraire qui, à l'occasion d'un relevé de concession, mit au jour deux squelettes dévêtus dont l'un, celui de la femme, fut rapidement identifié grâce à deux dents fausses qu'elle s'était fait poser chez un praticien de Pontoise. Ajoutons que ce doigt de trop et

ces deux fausses molaires ne concoururent pas peu à tirer la médecine légale, alors embryonnaire, des accusations de sorcellerie où on la tenait jusque-là.

Le "réveilleur" de morts

Voici une histoire plus dramatique. En 1863, dans la commune peuplée de Bourgueil, un homme de cinquante ans, vigoureux et trapu, disparut tout à coup de son domicile sans qu'on puisse découvrir quoi que ce soit sur son sort. Cet homme, du nom de Pierre David, avait l'habitude de courir les foires et de parcourir les chemins des villages où il prêtait de l'argent aux petits cultivateurs. En vain son fils, Hilaire David, multiplia-t-il les démarches pour retrouver sa trace. Six mois s'étaient écoulés depuis cette disparition quand, le 6 décembre 1863, une dévotion ramassa sur une concession à perpétuité du cimetière, un médaillon pieux ayant appartenu à Pierre David et dans lequel se trouvait, un papier portant les mots suivants :

« JE SUIS DANS CETTE TOMBE »

Dans l'incrédulité générale, une fouille fut effectuée sur place, le jour même. Le cadavre du malheureux se trouvait bien enfoui à peu de profondeur ! L'émoi fut énorme en Indre-et-Loire. Ce ne pouvait être que l'assassin ou l'un des assassins qui avait écrit ce billet révélateur. Mais dans quel but ?

C'est alors qu'on s'aperçut que le fils du mort évitait les enquêteurs et se retrouvait fréquemment avec un vagabond assez détesté dans la région pour ses rapines, du nom de François Boucher. Déjà Hilaire David devenait suspect à beaucoup quand, un soir, on le vit sortir en courant d'un cabaret de Bourgueil où il était entré avec le vagabond. Apercevant un gendarme, il s'écria :

— Arrêtez cet homme ! Il vient de déchirer et d'avaler un billet par lequel il s'engageait, moyennant 1.500 francs, à me révéler le nom des assassins de mon père !

Appréhendé sur-le-champ, François Boucher ne contesta aucune des révélations qu'il avait faites au fils de la victime. Dès octobre 1863, il avait confié à ce dernier que, au cours d'une conversation qu'il avait secrètement surprise, il connaissait l'endroit où son père avait été assassiné et enterré dans un bois du département de la Nièvre. Il ajouta qu'il pouvait retrouver le corps enfoui à l'aide des esprits, seulement il exigeait une somme de 1.500 francs. Très superstitieux, Hilaire David remit la somme demandée, évita d'alerter les gendarmes et attendit le résultat des évocations du vagabond-sorcier. Bientôt Boucher l'informa que le cadavre avait été nuitamment rapporté à Bourgueil, dans une charrette, par les assassins de son père, et lui fit écrire le papier retrouvé dans le médaillon sur une des tombes du cimetière, celle-là même, où reposait le cadavre qui n'avait jamais dû, sans doute, être primitivement enterré dans la Nièvre.

D'une crédulité à toute épreuve, Hilaire David voulut alors connaître le nom des assassins, mais Boucher lui réclama une nouvelle somme de 1.500 francs, qu'il ne voulut pourtant lui remettre que contre un reçu qui obligeait le vagabond à tenir sa promesse. C'est ce reçu compromettant que Boucher avait brusquement déchiré et avalé dans le cabaret.

A peine en prison, notre maître-chanteur déclara que l'un des meurtriers dont il avait surpris la conversation avec son complice était un certain Alexandre Hupont, journaliste à Bourgueil. Or, Alexandre Hupont était mort quelques jours après la découverte de la victime et, inutile de le préciser, dans l'impossibilité de ne jamais se défendre ou de révéler le nom de son complice.

Devant le machiavélisme de cette accusation, le juge décida d'envoyer sans plus de recherches François Boucher devant la cour d'assises de Tours, sous l'inculpation d'assassinat. Le misérable comparut aux audiences du 9 au 11 décembre 1867, où, se refusant à compléter ses révélations, il s'entendit condamner à vingt ans de travaux forcés.

— Ça ne vaut rien de réveiller les morts ! s'écriait-il en regagnant sa cellule.

Était-il le véritable assassin du prêteur d'argent ? Les jurés le pensèrent mais ils ne s'expliquèrent pas comment le chétif accusé qu'ils avaient devant eux avait pu transporter seul, dans le cimetière de Bourgueil, un cadavre aussi lourd. Et l'enclos mortuaire garda son lugubre secret.

Le double cercueil

A la même époque, le département du Puy-de-Dôme fut bouleversé par un autre mystère judiciaire dont le dénouement ne devait avoir pour témoins aucun de ceux qui avaient suivi les premières recherches.

Dans la ville de Maringues, non loin de Thiers, vivaient les époux Pélissier, deux sexagénaires qui avaient acquis une grande aisance dans leur commerce de boulangerie. Ils avaient un fils, Jean Pélissier, rapace, brutal et sournois, objet d'une répulsion universelle. Il n'avait aucun respect pour ses parents qu'il traitait publiquement de *vieilles charognes*, ajoutant qu'il saurait bien les aider à crever s'ils ne se décidaient pas à débarrasser le plancher (ce seront les termes mêmes que reproduira l'acte d'accusation).

Au début de l'année 1860, Jean Pélissier insista

pour que ses parents allassent à Riom consulter un avoué pour mettre au net les termes de leur succession. Ils partirent enfin tous trois, un matin, à pied jusqu'à la Côte Rouge, où ils louèrent une voiture pour parcourir les 19 kilomètres qui les séparaient encore de Riom. A mi-chemin, près d'Ennezat, le garnement prétexta que le cheval ne trotait pas à son gré et il décida que ses parents continueraient la route à pied et qu'il les rejoindrait bientôt avec un nouvel attelage. On ne devait plus jamais revoir vivants les malheureux sexagénaires.

A la nuit du même jour, Jean Pélissier rentra seul à Maringues en répétant autour de lui que ses parents, las de ses brutalités, avaient soudain décidé d'aller s'établir comme marchands de vins à Saint-Eloi, près de Marseille. Et de fait, il présenta bientôt des lettres postées de Marseille où son père lui écrivait de venir lui rendre visite. Ce qu'il ne tarda pas à annoncer ouvertement.

A peine fut-il parti que les langues se délièrent. Interrogé, le facteur de Maringues déclara qu'il n'avait jamais remis à Jean Pélissier la moindre lettre expédiée de Marseille.

— Pour sûr, il aura tué son père et sa mère ! murmurait-on de tous côtés.

Le parquet de Thiers lança un mandat d'arrêt contre le fugitif qui, loin d'avoir gagné Marseille, se cachait à Clermont-Ferrand. L'enquête qui avançait à pas de géant avait déjà appris que, le jour de la double disparition, Jean Pélissier véhiculait à Riom, sur la charrette louée, une grande malle d'un mètre sur 80 centimètres, qu'il venait d'acheter chez un commerçant de la ville. De toute évidence, cette malle avait dû lui servir à dissimuler les cadavres de ses parents qu'il avait, sans que le doute soit encore permis, sauvagement dû abattre sur la route par surprise, après les avoir fait descendre de la cariole.

Malheureusement, les recherches les plus minutieuses ne purent faire découvrir la lourde malle et, devant les dénégations violentes du double parricide, les jurés de Riom hésitèrent et ne prononcèrent contre le monstre que la peine des travaux forcés à vie, à l'audience du 18 mars 1865.

Trente-cinq ans plus tard, éclatait enfin l'épouvantable vérité, devant laquelle la parricide Viollette Nozière apparaît avec une figure d'ange. Dans un vieux cimetière abandonné, non loin de Saint-Ignat, un réparateur de marbres funéraires chargé de restaurer le caveau d'une famille qui n'est pas éteinte aujourd'hui, se heurta aux débris d'une malle écrasée au milieu de la galerie centrale, débris qu'il prit tout d'abord pour ceux d'un cercueil. Pour mieux se rendre compte, il fit soulever entièrement la dalle et l'horrible tuerie du 18 février 1860 put être reconstituée. Sous le bois pourri et les ferrures mangées par la rouille, ce n'était qu'un affreux magma d'os fracassés parmi des lambeaux de vêtements. C'est bien après avoir abattu ses parents dans un bois, que Jean Pélissier était allé acheter la malle. Comme elle était, malgré ses dimensions, trop étroite pour contenir deux corps entiers, il les avait déchiquetés à grands coups de hache, ainsi que l'établirent les constatations des médecins de Riom. L'immonde assassin était mort au bagne. A la demande des héritiers de la tombe profanée, l'atroce trouvaille fut à peine ébruitée.

Cadavres clandestins des nécropoles ? Combien sont-ils encore en ce moment, ici et là, ensevelis dans une fosse qui n'est pas la leur, bien à l'abri des recherches de la justice ?

Emmanuel CAR.

La découverte de Primelin, n'est pas un cas unique. Voyez cette gravure ancienne.



L'étrange aventure de

TANIA

MONTPELLIER

(De notre correspondant particulier.)

VERS la mi-février, on arrêtait à Graulhet, dans le Tarn, un jeune homme, Jean Bastide, libéré depuis peu du service militaire qu'il avait « fait » dans une section d'état-major, comme secrétaire dactylo, dans une formation de la frontière italienne. Bastide avait proposé à un étranger de lui vendre des documents intéressant notre frontière sud-est.

Bastide avoua les faits qu'on lui reprochait, mais affirma que les documents étaient entre les mains de Marcel Oustry, un camarade de la section d'état-major où il avait servi.

Oustry reconnut avoir avec lui plus de cent documents qui furent d'ailleurs tous retrouvés à son domicile. Les documents concernaient l'emplacement de nos batteries antiaériennes, des postes de radio de campagne et, en outre, un plan de mobilisation de la région.

Ces documents avaient été copiés par Oustry, employé comme dactylo au cours de son service militaire. Son procédé n'était pas trop fatigant. Il prenait un double carbone de toutes les pièces qu'on lui donnait à taper.

Les deux secrétaires arrêtés furent transférés à Montpellier puis à la prison Saint-Jean, à Marseille...

La "Wamp" russe et le Persan

Cependant à Montpellier, sur une dénonciation qu'on dit « anonyme », la police spéciale de Toulouse arrêtait, quelques jours après, une jeune femme réputée « très à la mode », se disant Russe et se faisant appeler Tatania Vassilew, et Tania pour les intimes.

Mariée à un Polonais, naturalisé français, actuellement sergent d'artillerie, Tatania Vassilew se nomme en réalité Yvonne Talbot. D'après « la rumeur de province » — cette affreuse rumeur qui parfois dit plus que tout, mais qui, souvent dit tout — elle était aussi l'amie d'un étudiant persan, Amirian. C'est pour lui — toujours aux dires de cette bonne rumeur — que Tatania recrutait, parmi les étudiants « fauchés » des agents secrets du renseignement.

Conduite au commissariat de la mairie, Tatania fut longuement interrogée. Que dit-elle ? Nul ne le sait, car la police a bouche close sur cette affaire. Toujours est-il que, le lendemain, Tatania était arrêtée et transférée à Marseille.

Peu après, Amirian fut arrêté à Paris où il se trouvait, et prit également la direction de la prison de Marseille...

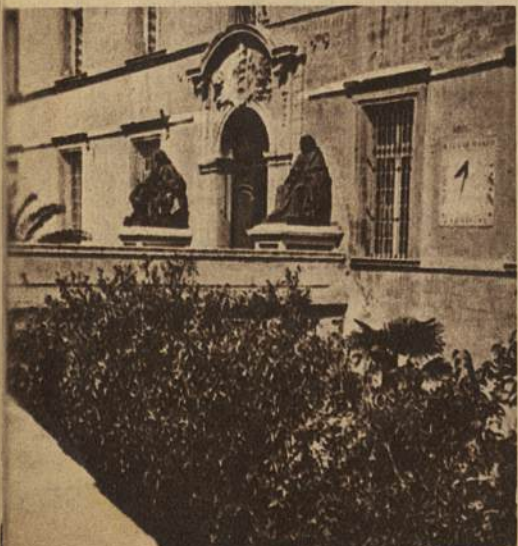
Après une détention de quinze jours, Tatania et Amirian étaient libérés provisoirement...

"L'espion au dancing"

Au cours de ces événements, le service de la défense du territoire arrêtait également, à Bayonne, Jean Lassère, un Français qui était soupçonné de travailler pour une puissance étrangère. Lassère faisait de fréquents voyages entre le centre du service secret et Irun, pour le compte de cette puissance...

Jean Lassère qui menait la grande vie avait l'intention, dit-il lorsqu'il fut arrêté, de « monter » un luxueux dancing à Montpellier et d'ouvrir une maison de prêts aux militaires, sous-officiers et officiers de cette garnison, où il séjournait fort souvent...

C'est en fréquentant la Faculté de Médecine qu'Yvonne Talbot fit la connaissance de nombreux étudiants.



"Tout ce que vous voudrez, mais, espionne, jamais"...

Y a-t-il corrélation entre cette affaire et les deux autres ?

Nous ne tarderons pas à le savoir !

Rumeurs

A en croire « certains », Yvonne Talbot, alias Tatania, jeune fille moderne, fréquentant tantôt le conservatoire de musique, tantôt la faculté, a connu, à Montpellier, par l'un ou par l'autre de ces milieux, des étudiants étrangers riches, ou se disant tels, qui auraient fait miroiter à ses yeux la « belle aventure », la « grande vie », en parlant devant elle, alors jeune fille de dix-sept ans, d'espionnage pour l'étranger.

Belle et jolie, adroite et intelligente..., ce rôle lui irait à ravir, prétendent ses séducteurs et surtout l'étudiant persan, Amirian, un joli garçon, beau parleur, bon danseur avec qui, parfois, elle va dans les dancings de Palavas, la petite plage méridionale située à quelques kilomètres de Montpellier.

Yvonne Talbot est jeune. Comme tout le monde elle a lu de beaux romans d'espionnage... On lui a dit souvent qu'elle a le type russe... Un de ses amis polonais l'appelle déjà Tania... Elle sourit... car tout lui sourit... et inconsciente, elle laisse courir l'aventure... et l'aventure vient à elle...

La fille du perceuteur

Nous avons voulu « voir et entendre » l'étrange héroïne de cette mystérieuse aventure qui semble ne pas être encore à son terme...

Nous avons, auparavant, visité les Matelles dont M. Talbot est perceuteur, gentille petite bourgade pleine de soleil, située à 16 km. de Montpellier, où les habitants qui connaissent bien « l'espionne », parlent d'elle avec consternation ! Mais le bureau de perception se trouve à Montpellier, et nous avons rebroussé chemin...

Rue du Palais, une des plus curieuses et des plus vétustes de la ville, le n° 15, attire immédiatement notre attention par une pancarte indiquant que M. Auguste Talbot, perceuteur des Matelles, reçoit chaque jour de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures !

Nous entrons. Seul, le perceuteur derrière son guichet et ses lunettes rondes, compte des billets qu'un couple de la campagne lui remet...

Et voici que notre héroïne sort soudain nue tête, d'un petit bureau et s'assied près du perceuteur...

Nous la regardons...

C'est une belle jeune femme aux yeux noirs, aux longues anglaises châtain foncé tombant sur les épaules..., l'air très simple d'une petite fonctionnaire auxiliaire de province...

— On m'a reproché d'être une espionne au service de l'étranger et de fréquenter les milieux militaires pour avoir de précieux renseignements...

« Je ne suis qu'une modeste employée, aidant mon père dans son bureau. Quant aux militaires, mon mari est sergent et mes deux sœurs sont mariées à des sergents. Voilà toutes mes relations avec l'armée !

« On m'a reproché aussi d'avoir connu de nombreux étrangers que j'aurais recruté pour servir d'agents de renseignement pour une grande puissance étrangère ! Comme bien des jeunes filles, j'ai eu des amis et des camarades étudiants étrangers. Est-ce un crime ?

« Est-ce un crime si j'ai été la camarade du Persan Amirian qui, comme moi, a été suspecté d'espionnage ?

— Mais, pourtant, vous vous êtes fait appeler pendant longtemps Tatania Vassilew ?

— Exact... Mais, il vaut mieux que je vous raconte tout, ainsi, vous vous rendrez peut-être compte que je ne suis pas une espionne...

« En allant chercher celui qui devait être mon mari, à la Faculté de médecine, où il était étudiant ou à la pension où il prenait ses repas, j'ai connu de nombreux étudiants qui devinrent pour moi de bons camarades, et, entre autres, Amirian, étudiant en droit, qui, joli garçon et bien élevé, fut un de mes flirts il y a trois ans...

« Un jour, comme il me demandait de devenir sa maîtresse, je refusai, et il en fut fort dépité...

« C'est alors qu'il usa d'un stratagème pour m'attacher à lui...

« Il m'offrit une vie de « grande aventure », me disant qu'il était l'agent secret d'une grande puissance étrangère, et que je pourrais collaborer utilement avec lui ! Je fus épouvantée par cette révélation et comme j'avais à peine dix-huit ans, l'âge des beaux romans, je fus fière qu'Amirian ait pensé à moi. Et en riant et pour me donner de l'importance, je pris immédiatement un nom à consonance russe et je devins « pour rire » : Tatania Vassilew, pensant, grâce à ce nom, avoir la suite des confidences, que je devinais palpitantes, d'Amirian...

« Comme je lui avais présenté de petits

camarades désargentés, il dut également leur promettre monts et merveilles pour une collaboration discrète... C'est certainement un de ses camarades plus réfléchi que moi, qui m'a dénoncée au deuxième bureau de Toulouse...

« Amirian, pensant avoir trouvé en moi la collaboratrice sûre, me demanda de le suivre à Nice afin de séduire un riche étranger, pour capter sa confiance...

« Là, il me fut impossible d'accepter, car j'étais encore mineure et j'habitais chez mes parents...

« En 1935, je revis Amirian, toujours en camarade, à Paris, et c'est là qu'il me fit voir celle qui m'avait remplacée en compagnie de l'étranger dont il fallait capter la confiance...

— N'êtes-vous pas, comme on le dit, allée à Paris, au début de cette année, rejoindre Amirian ?

— Non, je suis maintenant mariée. Il est exact que je devais aller à Paris, non pour voir Amirian, mais pour faire une visite à ma sœur Micheline Boney, qui attend un bébé. En définitive, je suis restée à Montpellier, où, le 22 février, l'on m'arrêta sur une dénonciation calomnieuse, car voyez-vous, monsieur, on peut dire de moi tout ce que l'on veut, mais je ne veux pas que l'on me traite d'espionne !

Avant de prendre congé, nous demandons la permission de faire une photo. Alors, magiquement, les longues additions sont terminées, et M. Talbot père proteste...

— Non, pas de photo. Nous n'avons permis à personne. Aucune photo de ma fille n'a été publiée dans la presse...

— Même pour *Détective* ?

— Nous regrettons, impossible !

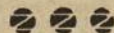
Nous nous inclinons, mais nous nous débrouillons quand même, et seul de toute la presse, *Détective* peut publier une photo de l'héroïne.

Amirian le studieux

Sur Amirian, inculpé dans la même affaire, nous avons interrogé M. et Mme Galtier, qui tiennent au 19, de la rue Marcel-de-Serres, une pension de famille où habite l'étudiant actuellement à Paris.

— Sur Amirian, nous dit M. Galtier, nous n'avons qu'à vous confirmer les renseignements que nous avons donnés à la police : c'était un garçon très sérieux, studieux, et aimable. Il est resté chez nous de juin 1932 à mai 1935, et nous n'avons jamais eu à nous plaindre de lui. Il recevait 1.200 francs par mois de la légation de son pays, à Paris. Il sortait de temps en temps pour aller au cinéma ou au dancing... Nous n'avons jamais vu de femmes entrer chez lui. D'ailleurs, nous ne le permettons pas.

« M. Amirian recevait une nombreuse correspondance d'Ispahan, son pays, mais rien d'autre... Nous avons été très surpris de son arrestation pour cette vilaine affaire d'espionnage. C'était un monsieur si « comme il faut » !



Et voilà !

Cette ténébreuse affaire est-elle terminée ?

Certains disent que non !

Certains disent que oui !

N'aurons-nous pas bientôt un « éclatant » coup de théâtre ?

Louis THIBAUD.

On l'arrêta au domicile de son père, 15, rue du Palais, une des plus anciennes rues de Montpellier.



Un livre follement gai.

FRANÇOIS DALLET LES PIEDS DU DIABLE

ROMAN

1 vol. 18 fr.

"La femme est de feu, l'homme est d'étoffe, le diable souffle", dit un proverbe espagnol, rappelé fort opportunément sur la bande du volume. Le souffle diabolique enflamme ici plus d'un couple et déclenche des catastrophes. Encore un peu et l'histoire tournerait au drame. Mais heureusement, nous ne quittons pas le plan de la farce et le livre s'achève brillamment sur une apothéose de félicité. "Cyrano."

ÉDITIONS DENOËL

ÉCHANTILLON GRATUIT D'EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER

est envoyé par retour du courrier, sur simple demande à C. ROUX, Dren Phie, 52, r. d'Alsace, Lorraine, Malakoff (Seine) à toute personne souffrant d'eczéma, psoriasis, démangeaisons, dartres, maux de jambes, ulcères variqueux, maladies de la peau ou maladies des veines, qui pourra ainsi apprécier sans bourse délier, les rapides et bienfaisants effets de l'Eau Précieuse Dependier. Ce remède souverain a guéri depuis un demi-siècle des milliers de malades désespérés après avoir tout essayé, mais en vain. Toutes pharmacies.

VOTRE BONHEUR

Le MAÎTRE ALI, Fondateur de l'Institut de Généthologie, offre son aide GRATUITEMENT aux lecteurs et lectrices de notre journal. Ce grand Astrologue dont les prédictions ont émerveillé le monde scientifique pourra résoudre vos INQUIETUDES, affections, mariage, vie conjugale, amis, ennemis, argent, santé, évitera vos déceptions. Pensez à connaître vos périodes de REUSSITE, projets, LOTERIES (dernier tirage : 19 gagnants).



Pour recevoir une CONSULTATION GRATUITE sous enveloppe cachetée discrète, écrivez vos noms (M., Mme, Mlle), date de naissance, adresse. Si vous voulez, joindre 2 fr. 60 timbres pour frais. PROFESSEUR ALI (Serv. 4), 166, RUE LA FAYETTE, PARIS (X^e).

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc., et active repousse. J'envoie "Gratuit et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfaits, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi. Sœur HAYDÉE, "Les Bourdettas-Saint-Agne", TOULOUSE.

Pour MAIGRIR de 1 à 30 kilos

prenez des cachets DELLOVA qui font maigrir progressivement de 4 à 5 kilos chaque mois, sans régime, en secret et sans danger pour la santé.

Recommandés par le corps médical

La boîte 17 fr. Envoi discret fco c. rembt par Lab. J.D. Laïosse, 48, avenue de la République, Paris.

ACCORDÉONISTES

DEMANDEZ LE CATALOGUE 30

FABRIQUE FRANÇAISE

DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remères Woods Ltd. 167 Strand (219 T.A.P.). Londres WC 3.

Confidences

RUBRIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

1° Dans nos colonnes, nous répondons exclusivement aux questions présentant un intérêt général : hygiène, santé, beauté, culture physique, éducation de la volonté, suggestion, psychologie, technique policière, sexualité, occultisme sciences, lettres et arts. Joindre à chaque demande un bon « Confidences ».

2° Nous répondons par lettres individuelles (sous pli fermé sous enveloppe blanche) aux demandes de consultations personnelles : horoscopes, analyses d'écritures, orientation professionnelle, conseils relatifs à la vie sentimentale et à toute chose concernant la vie privée. Ces consultations personnelles impliquent, pour « Détective », des frais de collaboration, d'administration, de bureau et d'affranchissement que viennent d'augmenter considérablement les multiples majorations survenues au cours des mois précédents. Nous sommes donc obligés d'exiger désormais 24 bons « Confidences » par consultation.

3° On peut envoyer 24 bons portant le même numéro, ou un mandat-postal de 36 francs, donnant droit à 24 numéros consécutifs de « Détective ».

4° Il n'est traité qu'un seul cas dans la même lettre.

N° 48-1332. — Dans « Confidences » du n° 471 de Détective, à propos de produits aphrodisiaques, vous avez mentionné la lécithine. Qu'est ce produit ? Où le vend-on ?

Il existe plusieurs variétés de lécithines. Ce sont des corps gras azotés et phosphorés composés d'acide glycérophosphorique et de choline. La lécithine utilisée en pharmacie est extraite du jaune d'œuf. Elle stimule la nutrition, active les échanges azotés et favorise la fixation du phosphore. On peut donc la considérer comme un reconstituant de toute première valeur et, au surplus, comme un fortifiant génital absolument inoffensif. Associée au chlorhydrate d'yohimbine, au nucléinate de soude et au phosphore de zinc, la lécithine constitue un catalyseur excentrique qui suscite réellement l'ardeur génésique.

Abonnée M. L. — Dans le n° de Détective du 20 janvier dernier, vous avez indiqué la formule d'une préparation astralante contre les rides. Où peut-on obtenir cette préparation ?

Toute pharmacie d'ordonnances peut aisément composer la préparation en question, plusieurs fois exécutée, pour diverses lécithines, par les laboratoires Courbe, 2, rue du Cherche-Midi, à Paris, qui, sur demande, expédient en province.

Une passionnée. — Née sous le signe du Lion, je voudrais savoir à quel moment le soleil passe dans ce signe et quelle est la couleur, quelle est la pierre, quel est le parfum favorables aux femmes nées dans le Lion ?

Le soleil passe dans le signe du Lion du 21 juillet au 20 août. La couleur correspondant à ce signe est le jaune d'or. L'orange convient aussi. Comme pierre, la tradition indique une chrysolithe sertie d'or. Les parfums léonins sont l'ambre, la cannelle et l'encens.

D M. — Mon fils, âgé de neuf ans, a la figure pleine de taches de rousseur. Y a-t-il un moyen de les faire disparaître ?

Ces taches ont pour cause prédisposante une structure spéciale de l'épiderme. Elles ont pour cause déterminante l'action des rayons chimiques du soleil. Si on enduit la peau avec une crème aux sels de quinine, cette crème fait écran à la lumière solaire et les taches s'atténuent progressivement. Reste la pigmentation anormale, qui peut être neutralisée par le dermatologue, au moyen d'une desquamation provoquée.

Ginette abonnée. — Agée de trente-deux ans, taille moyenne, mince, j'ai le ventre très fort depuis mon deuxième enfant. Je ne puis restreindre mon alimentation. Y a-t-il un moyen de supprimer cet embonpoint ?

Il s'agit sans doute d'une distension de la musculature locale. Ce relâchement, la culture physique seule peut y porter remède en faisant systématiquement travailler les muscles intéressés, ce qui les fortifiera, les retiendra et, par conséquent, ramènera votre profil abdominal à de justes proportions. Commencez le plus tôt possible, par des flexions en avant, des élévations alternatives des jambes à l'équerre, et, étendue sur le dos, des flexions de chaque cuisse vers le buste. Procurez-vous, d'ailleurs, un manuel de culture physique, celui de Gerbex, par exemple, qui convient très bien aux femmes et introduisez dans votre programme quotidien une séance de quinze à trente minutes de gymnastique. Les résultats paieront largement vos efforts et le succès sera votre récompense.

Henry à Charly. — Pourriez-vous m'indiquer un livre bien documenté traitant de l'éducation de la volonté ?

Si vous voulez un volume conçu d'une manière bien élastique, prenez celui de Payot (L'Éducation de la volonté). Préférez-vous un traité s'inspirant de données religieuses ? Alors, lisez Eymieu (Le Gouvernement de soi-même). Comme ouvrages basés sur des considérations psycho-physiologiques, on peut recommander ceux du docteur Pauchet, clairs et pratiques. L'école occultiste préconise les enseignements du célèbre Hector Durville (magnétisme personnel). Le livre de Jagot (Le Pouvoir et la volonté) le résume tous.

L. A. — Indiquez-moi un produit qui fasse maigrir et qui puisse être acheté dans n'importe quelle pharmacie. Je ne peux suivre aucun régime ni faire de la gymnastique.

Sans régime, ni gymnastique on peut encore maigrir... à condition de se faire masser ou de se masser soi-même. Il ne manque pas de spécialités à base d'iode ou de thyroïde, en vente partout. Chez le pharmacien, vous n'aurez que l'embarras du choix. Nous devons vous avertir que ces produits ne sont pas sans inconvénients. Avant tout, vous devriez voir un médecin.

M. L. Galonye. — Dans le n° de Détective du 12 août 1937, vous conseillez les méthodes de culture physique des docteurs Ruffier et Didier. Où peut-on se les procurer ?

La méthode du docteur Ruffier est exposée dans un livre intitulé *Soyons forts*. Celle du docteur Didier comprend deux volumes : *Defends-toi* et *Modèles-toi*. N'importe quel libraire vous procurera ces ouvrages sur demande.

Olliergues Centre. — Mon fils, sorti de l'école de Palmpol comme lieutenant au long cours de la marine marchande a été recruté en octobre dans la marine de guerre. Or, on refuse de l'admettre au cours des élèves officiers sous prétexte qu'il n'a pas effectué un an de navigation. Que faut-il faire ?

M. votre fils devrait effectuer, par la voie hiérarchique, une demande d'embarquement (Service à la mer). Ceci lui permettra, au bout d'une année de navigation, d'obtenir son affectation à l'École des élèves-officiers de réserve. En libellant sa demande d'embarquement, l'intéressé devra la motiver par l'exposé de sa situation.

E.-H. Sauvic. — Pourrais-je trouver en pharmacie des pilules pour me faire aimer ?

Il n'existe pas, à notre connaissance, de préparations correspondant à votre demande. Dans la plupart des formulaires de magie, il est certifié que la verveine — la « plante attractive » de Van Helmont — cueillie à certains moments et utilisée suivant le rite possède la propriété d'éveiller l'amour. C'est à vérifier.

Une désespérée, La Seyne. — Je ne puis passer à côté de ma bonbonne de vin sans en boire, quatre à cinq fois par jour. Conseillez-moi.

Ne désespérez pas et dominez vous. Décidez de ne céder à ce désir qu'une fois sur deux pour commencer, puis une fois sur trois, etc. Diminuez la quantité de vin absorbée chaque fois.

R. D. — Existe-t-il un produit qui supprime ou atténue l'odeur excessive des aisselles ?

Un éminent dermatologue, le docteur Scheikevitch, conseille, en lotions, l'essence de bergamote associée à l'essence de lavande. Il faut noter, d'autre part, que le coefficient de toxicité du régime alimentaire retentit sur la transpiration. Un régime sain supprime la fétidité sudorale.

Vve Ricard. — Souffrant d'une fermentation intestinale abondante, je voudrais savoir comment la combattre.

Diminuez votre ration de substances fermentescibles (légumes secs, sauces, fromages non cuits, œufs) et insalivez bien en les mastiquant minutieusement, vos aliments. Cela suffira sans doute. Tous les charbons granules, notamment la carbine, contribuent à assainir le tube digestif.

Riquet 19-18. — Quel est le meilleur mouvement pour amplifier les biceps ?

Prenez un haltère de dix ou quinze kilos, suivant votre force. Cet enroulement, effectuez des flexions de l'avant-bras sur le bras maintenu verticalement le long du corps. Poussez bien à fond. Ces flexions gagnent en efficacité par la lenteur. Bien entendu, il convient d'en faire autant à gauche qu'à droite.

Abonné curieux. — Dans « Confidences », vous avez dit récemment que Weidmann ne présente aucun des signes extérieurs auxquels on reconnaît un sujet hypnotisable. Quels sont ces signes ?

L'absence d'ourlet et de lobe aux deux oreilles ; l'exiguïté du pouce (dont le haut ne dépasse pas la base de la troisième phalange de l'index) ; l'absence de cette ligne qui, normalement, va de l'éminence thénar au bord externe de la main et qu'on nomme « ligne de tête » parce que ses caractéristiques correspondent à celles de l'intellectuel : tels sont les indices capitaux de la suggestibilité pathologique. Le cas de Weidmann est inverse de celui d'un hypnotisable : en effet, le tueur paraît anormalement insensible aux influences et impressions d'origine extérieure. S'il était suggestible, il n'aurait pas tué froidement et multiplement.

Futur mari. — Comment peut-on avoir la certitude qu'une femme est vierge ?

Cette certitude ne peut toujours être obtenue. En effet, l'hymen, membrane dont la présence atteste anatomiquement la virginité, se trouve parfois rompu accidentellement avant tout rapport sexuel. Dans d'autres cas, il affecte une forme annulaire en couronne si étroite que tout se passe comme s'il n'existait pas. La rupture de l'hymen et la petite hémorragie qui s'ensuit prouvent que l'intéressée était intacte, mais on ne doit rien préjuger du passé si ces deux phénomènes ne se produisent pas.

Fernand B. — J'ai depuis quelque temps de fréquentes absences de mémoire. J'oublie ce que j'avais pensé la veille et aussi des choses que j'ai très bien sues.

Avant tout, inventoriez votre état général. La mémoire est liée, en effet, à trois fonctions : respiration, nutrition et circulation. Cette dernière joue un rôle tout particulier en ce qui concerne le rappel. Rien d'étonnant à cela : de l'irrigation du cerveau dépendent ses facultés. Une irrigation trop accélérée (fièvre) provoque l'afflux désordonné des souvenirs (délire). Une irrigation ralentie freine l'enchaînement des images mentales. Il faudrait donc avoir recours à un examen médical minutieux.

Edmond F. — La gymnastique en chambre doit-elle être préférée à la gymnastique aux agrès ?

Chacune a son rôle bien distinct. On ne saurait les opposer. Indispensable à l'obtention de résultats athlétiques, la gymnastique aux agrès n'est pas, comme l'autre, un élément essentiel d'hygiène individuelle. La culture physique quotidienne, au saut de lit, telle que l'ont préconisée Muller, Didier, Ruffier, Gerbex, etc., vise à maintenir l'équilibre organique en combattant les effets du sédentarisme et en équilibrant l'activité musculaire. Elle convient à tous, faibles et forts, jeunes et vieux, hommes et femmes, sans distinction. Pour aborder la gymnastique aux agrès, jeunesse et vigueur, au moins normale, sont nécessaires.

Ame triste. — Peut-on vaincre la calvitie provoquée par la séborrhée grasse, et comment ?

Cause fréquente (non pas unique) de la chute des cheveux, la séborrhée du cuir chevelu peut être enrayerée, à condition d'être traitée à temps et assidûment. Voici ce que préconise, contre cette séborrhée, le docteur P. Ordinat :

1° Une fois par semaine, le soir, masser le cuir chevelu, longitudinalement, avec 25 gouttes de la lotion suivante : oléocade caennaise : 10 ; essence de cèdre : 10 ; acétone : 10 ;

2° Le lendemain matin de chaque massage, savonner le cuir chevelu avec le savon sulfureux Mollard n° 4. Se rincer avec de l'eau bicarbonatée ;

3° Trois fois par semaine, au réveil, friction à l'aide d'une brosse douce imbibée de la lotion suivante : acétone : 20 ; acide salicylique : 1 ; nitrate de potasse : 0,50 ; eau distillée : 50 ; alcoolat de citron : 20 ; coaltar saponné : 3 ; alcool à 90°, quantité suffisante pour 300.

Ces soins d'hygiène doivent être effectués pendant un mois. On s'interrompt alors huit à dix jours. Recommencer ensuite un mois. Légionnaire intrigué. — Quelle est l'opinion du Français moyen sur la légion étrangère ?

L'impassibilité du légionnaire en présence du danger, son stoïcisme devant la souffrance, son mépris de la mort, son ardeur combattive sont connus de tous. Ce que la légion étrangère évoque surtout dans l'esprit du Français moyen — de tous les Français — ce sont ses hauts faits d'armes.

Ariel. — Comment traiter les petits boutons qui apparaissent sur le visage et comment traiter une peau trop onctueuse ?

Une alimentation saine, une activité musculaire suffisante et une parfaite régularité des éliminations assurent l'éclat et la fraîcheur de la peau. La mise en pratique de ces principes d'hygiène assure la disparition rapide des éruptions bénignes dont vous parlez. Les mêmes prescriptions régularisent le fonctionnement des glandes sébacées. En les appliquant, vous déterminerez donc une diminution appréciable de la production de l'enduit gras du visage. Nous vous engageons de plus à suivre, auprès d'un dermatologue, un traitement ionotherapique. L'ionothérapie assure un décapage parfait de l'épiderme et corrige l'hypertrophie du tissu glandulaire sous-jacent.

Fidèle abonné Le Bardo, Tunis. — D'où proviennent les idées fixes que l'on ruine continuellement sans arriver à s'en débarrasser ?

De ce que les sources de la pensée spontanée (instincts, impressionnabilité, imagination, etc.) insuffisamment subordonnées au contrôle de la pensée délibérée (attention volontaire, discernement, réflexion) tendent à envahir, à accaparer le champ de la conscience. Pour réagir, il faut avant tout prévoir, ordonner et enchaîner ses activités et comportements quotidiens de manière à ce qu'ils se poursuivent sans intervalles de réverie et s'efforcent de ne penser qu'à ce que l'on fait, de maintenir toute son attention sur chaque besogne que l'on exécute. La pratique d'un sport nécessitant de la présence d'esprit, de la décision, des réflexes rapides aide puissamment à apaiser et à dissocier toute obsession.

J. T. D., Vienne. — Quel est l'hypnotique utilisé par les professionnels ?

C'est le bromhydrate de scopolamine (un quart de milligramme) associé à 0 gr. 25 de chloralose.

Estevan. — Peut-on réellement se guérir de maladies physiques par autosuggestion ?

La pensée, les images mentales, les états psychiques ont un retentissement certain sur l'organisme, l'imagination et l'émotivité agissent directement sur le grand sympathique (ou système neuro-végétatif) qui régit toutes nos fonctions. Que l'autosuggestion puisse engendrer des modifications curatives, c'est certain et, d'ailleurs, expérimentalement vérifié. Ses effets restent conditionnés par l'aptitude de chacun à maintenir longuement son esprit sur la représentation imagée des résultats qu'il désire et, d'autre part, sur les ressources dont ses mécanismes internes disposent. S'il y a lésion, infection ou déchéance tissulaire profonde, l'autosuggestion ne peut que soutenir le moral et galvaniser les réactions de défense. Mais la plupart des troubles purement fonctionnels ne tardent pas à diminuer, puis à disparaître si on leur oppose assidûment l'évocation imaginative d'une parfaite régularisation et le désir intense d'obtenir celle-ci, l'efficacité de l'autosuggestion repose principalement sur la clarté, la précision et la continuité avec lesquelles on se représente ce que l'on veut obtenir.

« DETECTIVE-BUREAU »

“VOULEZ-VOUS JOUER AU DÉTECTIVE”

1



René Mirval, peintre de talent, a choisi comme modèle une jeune femme mystérieuse, pour laquelle il ne tardera pas à éprouver une grande passion.

René Mirval et Hélène conversent :

— Expliquez-moi, ma chère Hélène, le motif de votre refus.
— Je ne puis refaire ma vie avec vous : je ne suis pas divorcée, j'ai fui le domicile conjugal et je dois vous quitter pour toujours.

2



3



René Mirval reçoit chez lui deux amis, MM. Francis et Borel. Ce dernier est de taille particulièrement élevée. Hélène leur est présentée :

— Voici deux amis, de passage à Paris, et qui sont venus me surprendre.

4

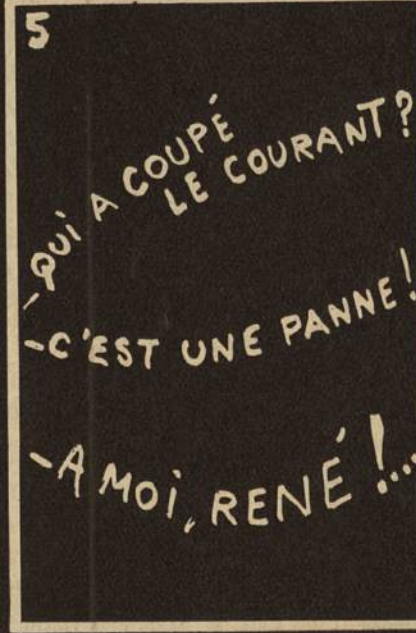


Dans le studio, Hélène joue nerveusement avec un stylet ouvre-lettres, posé sur la table. Derrière elle, une haute bibliothèque décorée d'un vase de fleurs.

— Seriez-vous contrariée ? demande Mirval.
Et M. Borel d'ajouter :

— Ce n'est pas ma présence qui...

5



Tout d'un coup, l'obscurité surgit.

— Qui a coupé le courant, s'exclame Mirval.

— C'est une femme, dit quelqu'un.

— Allumez un briquet ! ordonne Mirval.

6



Hélène, affaissée sur la table, porte une trace de sang au cou.

Mirval, affolé, s'écrie :

— On a tué Hélène ! Que personne ne quitte cette pièce ! Je vais téléphoner à la police...

7



L'inspecteur Piget est sur les lieux du drame. Et il ordonne :

— Reprenez tous la place que vous occupiez au moment où la lumière s'est éteinte.

Piget a, de son œil exercé, jaugé choses et gens : sa conviction est faite.

CONCLUSION

Examinez avec soin les photos, lisez attentivement les textes. Faites preuve, en un mot, de clairvoyance et vous devinez QUI A TUÉ HÉLÈNE.

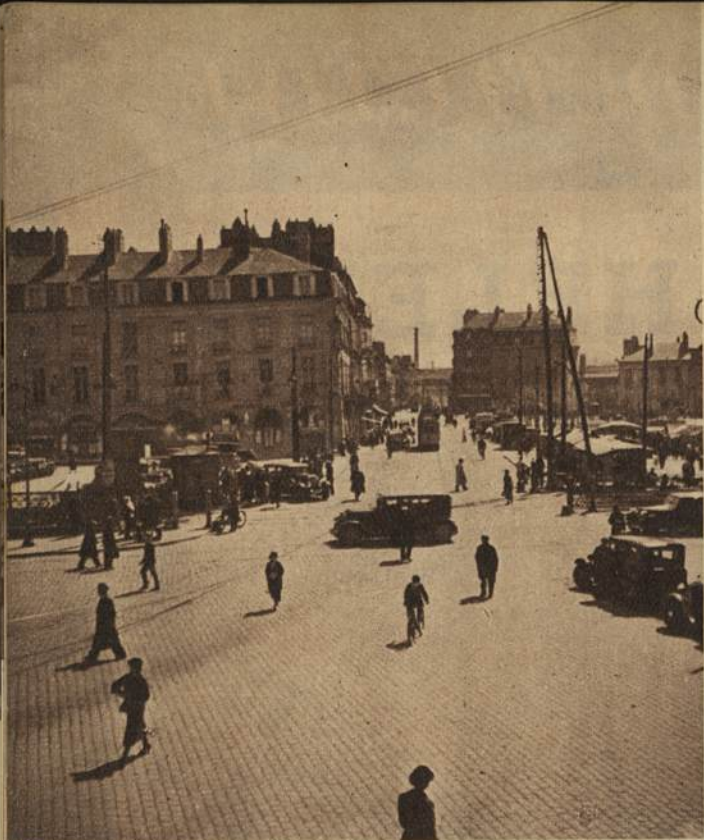
Vous trouverez la solution dans notre prochain numéro.

Production DÉTECTIVE. Reproduction interdite.

Solution de notre problème :

LE MYSTÈRE DE L'ARÉTHUSE

Marlix s'est suicidé. Après s'être hermétiquement enfermé, il s'est servi du bloc de glace pour atteindre le crochet où il a fixé la corde qui lui a servi à se pendre. La glace a fondu et, quatre jours après, à la découverte du cadavre, il n'en restait aucune trace.



A Nantes, Sigoyer connaît aussi les rigueurs de la justice. Peccadilles, escroqueries, carambouilles...

Alerte ! On a retrouvé Richnowsky, du moins sa trace... Il se terre quelque part dans la banlieue est de Paris. On pouvait lire, la semaine dernière, cette information à tout le moins époustouflante, et on dégageait déjà Sigoyer de son carcan à marque criminelle. Il fallut déchanter rapidement. Faux bruit, fausse rumeur, fausse piste. Le mystère toujours aussi lourd et opaque pèse sur l'affaire Sigoyer-Richnowsky. Nous publions dans ce numéro la fin des mémoires du « marquis », de ce globe-trotter impénitent, qui connaît sous toutes les latitudes, des idylles nombreuses et une vie mouvementée.

IV (1)



u bout de quinze jours, je me suis ennuyé à Cologne. Je suis alors rentré en France reprendre l'air du pays. J'ai voulu voir l'Exposition coloniale qui se tenait cette année-là (2) à Nantes. Je m'y rendis. Ce fut une fâcheuse inspiration.

En visitant une rétrospective qui avait été organisée dans le château de la Duchesse Anne, je fis la connaissance d'une brune qui s'appelait P. T... Elle cachait sous un air angélique une âme délurée et surnoise. Son amant, le sieur B..., l'avait quittée peu avant. Pour le reprendre, elle se mit en devoir de provoquer sa jalousie. Elle s'affichait partout avec moi, m'embrassant tendrement. Le volage ne fit qu'en rire. Moi, je m'étonnais de trouver la brune enfant si froide en tête

(1) Voir *Détective*, n° 491 et 492.
(2) 1924.

à tête alors qu'elle m'accablait de caresses en public, tout en roulant de la prune. La vérité, quand je l'appris, me rendit furieux. J'ai mené Paulette chez moi, et, malgré ses protestations, je l'ai prise en représailles.

Nous eussions pu en rester là étant quittes maintenant. Sa colère lui fit déposer contre moi une plainte. Elle trouva deux témoins qui jurèrent que je l'avais menacée de mort dans un café. Seul le réel délit fut par elle passé sous silence.

Pour lui revaloir ce mauvais tour, je l'ai assignée devant le Juge de paix. Son étreinte m'avait laissé un cuisant souvenir. Je lui ai réclamé des dommages-intérêts.

Une pareille assignation n'est pas en droit recevable mais il fallut en discuter pour pouvoir la rejeter. Les journaux en parlèrent. Je prétendais assimiler le préjudice à une tromperie sur la qualité de la marchandise. Tout Nantes en fit des gorges chaudes.

Mais les juges du Tribunal correctionnel, quand vint l'affaire des menaces de mort, se ressouvirent de l'assignation discourtoise et l'apprécièrent sévèrement. Les témoins s'étaient rétractés quant aux prétendues menaces. Je fus quand même gratifié de huit mois de prison.

Cela se passa en mon absence car j'étais retourné en Allemagne. Je voulais consulter à la grande Bibliothèque de Mayence un manuscrit de l'Aurore, de Nietzsche qui s'y trouve conservé. Je n'en eus pas le loisir. Une irrégularité

quatre autres, trois étaient jeunes, le quatrième d'un certain âge. Il s'appelait Karcher. C'était un hardi et convaincu militant. Je me souviendrais de lui quand bien même j'aurais sept existences.

Nous étions assis tous les quatre. Chacun suivant le cours de ses pensées. Lui seul était fébrile et remuait sans cesse. Il marchait, se rasseyait, tournait comme une bête en cage. J'attribuais à la peur son agitation. Je le calomniais. Il avait réussi à alerter des amis et attendait leur aide. Ils vinrent dans la nuit avec des pinces et des leviers. La grille du soupirail, en un instant arrachée, livra passage à cinq fantômes que leur résurrection avait rendus alertes et qui détalèrent à toutes jambes, allègrement. Les quatre, en se cotisant, m'avaient donné soixante-dix couronnes. J'ai franchi la frontière encore une fois, en direction de Munich. J'avais connu autrefois un gaillard qui était de ce pays. J'espérais l'y trouver ; lui ou bien sa famille. A son adresse où je me présentai à bout de forces, il était inconnu.

Décembre avait revêtu son manteau le plus sévère. Il faisait un froid inouï dont je souffrais cruellement. Le soir tombait. Je marchais sans arrêt pour ne pas m'engourdir. J'avais la tête vide ou, plus exactement, l'estomac, n'ayant pas mangé depuis le matin. Un petit morceau de lune, qui était gelé aussi, mêlait sa clarté blafarde à celle des réverbères dans la vieille rue que je suivais. J'arrivai devant une brasserie d'où s'échappait un bruit de danses et de musique. Il pouvait être 9 heures maintenant. Je n'en pouvais plus. Je n'avais pas un pfennig en poche. Je suis quand même entré. Autrement, je serais tombé de froid et d'épuisement.

Le schwartz que je me fis servir me parut un breuvage divin. Sa chaleur et celle du lieu me ressuscitaient peu à peu ; il me semblait qu'un brouillard se dissipait à mesure que mon sang recommençait à circuler dans mes membres. Mes mains et mes pieds cessaient progressi-

M. de SIGOYER

raconté par lui-même

vement d'être des objets étrangers. La béatitude que je ressentis, je ne la retrouverai qu'au Paradis.

Sur les bords du Danube bleu...

La capitale de la Hongrie se compose de deux villes : Buda et Pesth, que sépare le Danube aux flots bleus. Ces flots bleus sont, en réalité, gris sale, mais il ne faut pas le dire afin de ne point enlever au fleuve majestueux sa couleur poétique. Des coteaux dominant Buda, qui sont pendant l'été un but charmant d'excursions et de promenades. Pour l'instant, janvier finissant recouvrait tout de son épais et blanc manteau.

Je louai Dampanich Utea un modeste bureau. Un imprimeur voisin reçut des commandes de circulaires. Une annonce que je fis paraître pendant quinze jours, mais seulement dans les journaux de province, offrait des postes de représentants exclusifs fabuleusement rémunérés. Les candidats étaient priés d'écrire et recevaient en réponse une lettre ronéotypée :

« Monsieur, votre demande a retenu particulièrement notre attention, car nous n'avons pas encore de représentant dans votre district.

« Le travail consiste à présenter aux clients, dont nous vous communiquerons à mesure les adresses, notre nouvelle machine à calculer portable « Small électrique », de la marque Monroë.

« Nous aurons à vous fournir une de ces machines pour que vous puissiez en faire la démonstration, etc. »

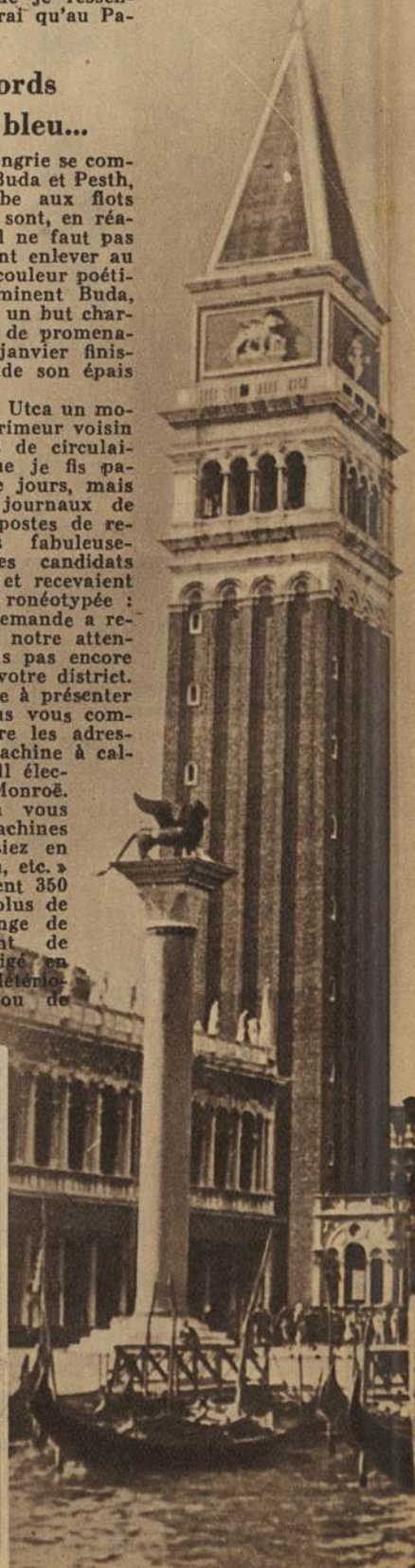
Ces machines valaient 350 dollars, soit un peu plus de 6.000 francs au change de l'époque. L'équivalent de 150 dollars était exigé en dépôt pour le cas de détermination inexcusable, ou de

sur mon passeport me contraignit à suivre les inspecteurs à l'hôtel de Police. J'ai craint une identification avec le Lévy de Berlin. J'ai profité d'un instant d'inattention pour sauter par la fenêtre, abandonnant aux Mayençais mes bagages, mon argent et mes papiers.

Seul me restait un billet de 100 R. marks cousu dans la doublure de ma veste. J'ai gagné tant bien que mal Vienne où je comptais que se trouvait Bluma. Mais je jouais de malheur. Un mouvement avait éclaté dans la capitale autrichienne. Bluma avait décampé, sans attendre et précipitamment. Je voulus voir si elle avait laissé une adresse Minoriten Strasse, chez des amis. Je trouvai porte close. Je n'avais plus d'argent. Déjà j'avais vendu ma montre et ma bague. J'étais extrêmement ennuyé. Les gens, par-dessus le marché, tiraient des coups de fusil dans les rues et par les fenêtres. C'est incroyable qu'il y ait dans ces pays-là toujours des mécontents. Je revenais à pied, les transports en commun étant en grève. Les devantures baissées, les avenues désertes donnaient au quartier que je traversais un aspect inquiétant. Je m'étais préparé à crier : vive Seipel, ou vive Lénine, selon la couleur des bannières. Mais quand l'occasion s'en présenta on ne m'en demanda pas tant. J'étais, en débouchant dans Market Gasse, tombé en plein dans une charge de police. J'avais un revolver et pas de papiers. Le contraire aurait été préférable. Un Heimwehr commença par me gratifier d'un coup de crosse pour me faire taire, puis on m'enferma avec d'autres dans les sous-sols de l'Archevêché. Il était environ onze heures. A cinq heures, nous apprîmes que tout le monde serait fusillé le lendemain matin. Alors j'ai donné au soldat les 2 ou 3 marks qui me restaient, pour avoir du tabac et du vin.

Celui-ci, toutefois, me parut avoir un goût saumâtre. Cette idée de la mort proche et irrévocable a toujours quelque chose de troublant pour celui qui ne voit aucun moyen d'y échapper. Je fumais et je repensais en même temps à un tas de choses. Des visages vaguement entrevus se présentaient soudain à mon esprit avec une surprenante netteté. Des visages de femmes surtout. Je revoyais toute ma vie. Je regrettais de ne m'y être pas davantage intéressé. Elle ne m'avait semblé qu'un jeu léger et monotone. Je n'arrivais pas à comprendre comment j'avais pu à ce point la dédaigner. Ainsi s'attache notre cœur à ce que nous allons perdre !

Nous étions cinq dans une pièce voûtée, qui était la dernière. Un soupirail grillé donnait sur les jardins. Des



l'un
et
bien
le
ait
une
le
en-
ces
rra-
ion
bes,
nné
ore
ois
er ;
ntai
Il
Le
en-
sto-
or-
ola-
je
ait
res
en-
je
age
peu
t à
mes
ssi-

perte du matériel confié. Tout se passait par correspon-
dance. Un certain retard était prévu pour la réception
de la machine échantillon.

Il y eut beaucoup de candidats, mais onques ne vit
jamais la couleur de ces Monroë électriques. L'ex-gara-
giste Lévy touchait à mesure les mandats, puis il fran-
chit d'un pied léger la frontière bulgare.

Je ne suis pas resté longtemps en Bulgarie, parce que
ma qualité de Français me faisait regarder de travers
dans les hôtels. Pour se consoler de me servir, ils m'écor-
chaient jusqu'à l'os. Alors, je disais que j'étais Alle-
mand, mais ils n'en devenaient que plus désagréables.

Je les ai quittés renonçant à me hasarder dans leurs
montagnes. Je n'ai vu de la belle chaîne du Pirine, que
ce que l'on en aperçoit par la portière du train. J'ai
émigré à Sofia. J'avais l'intention d'y monter une affaire
pour me distraire, mais les Roumains avaient à cette
époque tant d'admiration pour les Français, que je n'ai
pu me résoudre à chagriner ces ex-alliés si sympa-
thiques.

Vous souvenez-vous, Maria Lupesco, de nos parties de
patinage sur l'étang de Brailoe ? Vous me disiez que ce
qui vous plaisait le plus chez mes compatriotes était,
avec leur courage, leur grande loyauté. Ce doit être vrai,
puisque le plus indigne a retrouvé pour vous ces senti-
ments tout au fond de lui-même. Ils lui ont été néces-
saires pour ne pas prononcer les paroles que votre cœur
attendait. Qu'avez-vous bien pu penser de ma soudaine
disparition après notre premier baiser ? J'ai fui parce
que j'ai voulu vous protéger de moi-même, mais mon
cœur triste a souffert de ce déchirement.

J'ai alors atterri à Cettowa, sur les bords du lac Bala-
ton. En fait de pêche, c'est la mort qui faillit m'y
pêcher. Une mauvaise fièvre m'y prit, dont je crus tré-
passer.

En France, nouvelle histoire

Je revins alors en France pour achever de me remet-
tre aux Sables-d'Olonne, où la saison commençait.

J'y rencontrai une jeune fille qui me fit oublier la Rou-
manie.

C'est elle qui m'a servi de modèle pour peindre mon
héroïne portugaise du roman *Mercédès*. Rien de ce que
j'y ai dit d'elle ne fut imaginé. Je la revoyais et je la
réentendais. J'ai écrit ces deux volumes ainsi que dans
un rêve.

La mort de son grand-père interrompit notre idylle.
Elle prit le deuil. J'en profitai pour aller à Agen où
j'avais à traiter une affaire. Je ne devais qu'aller et
aussitôt revenir. Le destin en décida autrement. Je l'avais
quittée pour trois jours. Je ne l'ai plus jamais revue.

A Agen, en effet, je me pris, en débarquant, de que-
relle avec un Espagnol au buffet de la gare. L'éner-
gumène se montrant insolent, je lui assénai, pour lui
apprendre la courtoisie, un coup de chaise sur la tête.
On l'emporta inanimé.

Au commissariat, on s'aperçut alors que je figurais au
Bulletin pour la condamnation de Nantes. On m'écroua
à la prison. Je ne pus donc retourner à Paris. Marcelle
fut au courant par les journaux et comprit mon silence.

L'avocat qui me défendit dans cette affaire franco-ibé-
rique a, depuis, quitté le barreau. Je fus son dernier
client. Il est en ce moment, quelque part, procureur de
la République. Il réussit le tour de force, pour sa der-
nière plaidoirie, de ne me faire condamner qu'à une
amende. J'avais fait opposition au jugement par défaut
de Nantes. On me remit en liberté. Je pris alors le train
pour le chef-lieu de la Loire-Inférieure, et me présentai
souriant à l'audience contradictoire. Mais l'avocat de la
partie civile fit preuve d'une si noire malice que le juge-
ment fut confirmé. Cet homme que sa clientèle payait
depuis un an en nature, avait tellement pris à cœur la
cause qu'il soutenait, qu'il réclamait du Ministère pu-
blic mon arrestation dans la salle :

— Assurez-vous de sa personne ! vociférait-il, sitôt le

Ci-dessous, au cen-
tre : Sigoyer, les
yeux clos, semble
évoquer ses souve-
nirs : les liaisons
fugitives se sont
succédées dans sa
vie à une cadence
accélérée. A g. :
Budapest ; à dr. :
Venise.



jugement prononcé. Constatez avec quelle précipitation
il décampe ! Si vous le laissez franchir la porte, vous ne
le reverrez jamais !

Il se trompait. L'on m'a, malheureusement pour moi,
revu plus d'une fois depuis dans les prétoires.

Pour l'instant, je me suis hâté de rentrer à Paris,
mais à cause de ma condamnation de Nantes, la pre-
mière à de la prison ferme, je n'ai pas osé revoir ma
flancée.

J'ai bouclé mes bagages, et le soir même j'ai décampé.

Venise, cité du rêve

Je ne m'en tins pas là de mes pérégrinations. Il me res-
tait l'Italie que je ne connaissais pas encore. D'abord Mi-
lan, puis Venise, cette ville qui a l'air d'une inondation.
En regardant les pigeons de la place Saint-Marc, j'ai fait
la connaissance d'une jolie fille. Je l'ai prise avec moi
pour meubler mon ennui, mais elle avait un amant qui
prétendait que je la lui rende. Ses menaces m'ont fait rire,
j'aurais mieux fait de me méfier. Le gaillard, en effet,
m'attendit dans une ruelle et me logea une balle dans
l'épaule, puis il s'enfuit croyant m'avoir tué.

Il eut le tort de se vanter de son exploit dans une
taverne. La police du roi l'envoya en prison méditer sur
les inconvénients des confidences après boire. Quand je
sortis de l'hôpital, on me confronta avec lui dans le
cabinet du juge. A son grand étonnement, je déclarai



energiquement que ce n'était pas lui. Je fis de mon
agresseur un portrait absolument dissemblable. Le juge,
perplexe, dut remettre en liberté l'accusé qui avait tou-
jours nié.

Il vint le lendemain me visiter à mon hôtel. Je crus,
le voyant entrer, que la pistolade allait recommencer.
Mais ce n'était pas cela. Mon geste l'avait touché. Il ve-
nait me faire ses excuses :

— La femme est à vous désormais, me dit-il avec une
grande dignité qui m'étonna chez ce lazzarone mal vêtu.
Curieux, je le fis asseoir. C'était un garçon de bonne
famille mais que les utopies extrémistes avaient peu à
peu déclassé. Je lui appris que la Mariza dont il me
faisait cadeau m'avait déjà quitté pour partir avec un
troisième. Il se mit à rire, ce qui me fit penser qu'il
était intelligent. Je l'ai, quelques jours après, emmené
avec moi à Rome.

J'y achetai, via Piccolomini, une espèce d'entrepôt qui
se trouvait en faillite. Je consacrai un mois à remonter
l'affaire sérieusement, puis je me mis à commander à
terme des marchandises de toutes sortes qu'un Juif
avisé me reprenait moitié prix, mais comptant. Ettore,
c'était le nom de mon Vénitien anarchiste, conduisait le
camion qui faisait la navette.

Quand le moment fut venu de partir, nous avons
gagné Naples. Il aurait voulu y rester, mais je lui ai
pris de force un billet pour l'Argentine, et ne lui ai
remis qu'à bord l'argent qui lui revenait. Sur mes con-
seils, il a acheté un café en arrivant à Buenos-Ayres.
Il en possède deux ou trois maintenant et s'y trouve cer-
tainement mieux qu'aux îles Lipari.

Après son départ, j'ai pris le courrier d'Egypte. Je
voulais voir de près :

*Les grands sphinx allongés au fond des solitudes
Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin.*

Alexandrie, Le Caire, le Nil ; pyramides, lotus et sca-
rabées ; les Egyptiennes aux profils d'Isis, parfumées à
l'huile rance ; les fellah hiératiques dans les campagnes
brûlées. Alors, j'ai continué vers l'Océan Indien. Djibouti,
Port-Saïd, Colombo, Singapore. Ces deux premiers ports
ne sont que de méchantes rades où le bateau mouille à
distance, se gardant d'approcher. A Singapore, par con-
tre, les Anglais ont construit quelque chose d'effrayant.
Mais leur police, depuis, était devenue tracassière. J'ai
voulu alors voir Sumatra et ses montagnes bleues et
roses. Le souvenir que j'en ai gardé se résume en un seul
mot : « Moustiques. »

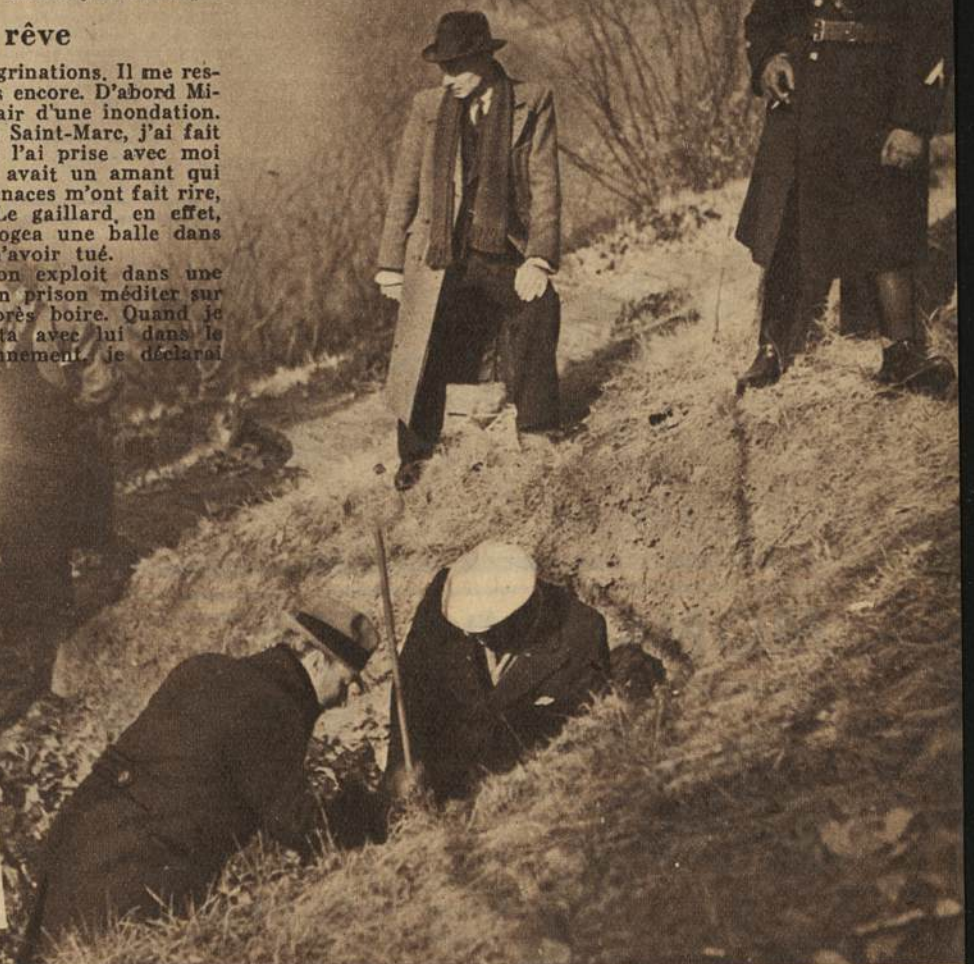
Mme Chrysanthème

M'y plaisant, j'ai loué, dans le faubourg de Harima,
une petite maison qui ressemblait à une pagode et
qu'entourait un grand jardin. Le bon marché de la vie
au pays du Soleil Levant m'aurait permis d'y demeurer
vingt ans oisif avec l'argent qui me restait, tout en
vivant comme un prince.

Mon premier soin fut d'installer en mon logis une
jeune danseuse dont la beauté gracieuse m'avait charmé.
Son nom était Kitsou, qui veut dire « bonne fortune »,
mais moi je l'appelais O-Kikou (chrysanthème), pour
faire comme dans les romans.

Je l'avais choisie tant pour son doux sourire, que pour
son extrême élégance. Elle connaissait au moins douze
manières de nouer son hakama. Le hakama est cet
énorme nœud qui rend la silhouette de la femme japo-
naise si gracieuse.

Ci-dessous, au centre : M.
Mestre, juge d'instruction
dirige les fouilles en vue de
retrouver le corps de Rich-
nowsky. En bas, à g. : photo
de Richnowsky, prise sur
son dernier passeport.



Quand nous ne sortions pas, O-Kikou et moi vivions
dans notre jardin.

Un charme indéfinissable flottait, ensorcelant et doux,
dans l'atmosphère, enveloppant tout l'être. Était-ce une
vision légère des siècles disparus ?

Ainsi passaient les jours, les semaines et les mois.

Le souvenir que m'aura laissé cette enfant au cœur
pur, je ne saurais le comparer à aucun autre de mes sou-
venirs. Il est en moi, à part, là où mon regret le cache
ainsi qu'un trésor qu'on réserve. Je l'ai perdue au mo-
ment où mon cœur commençait enfin à la comprendre.
Mais elle m'a laissé la clef d'un pays où je saurai un
jour me réfugier.

Ses derniers jours, quand la maladie s'aggravant lui
fit entrevoir sa fin prochaine, elle les consacra à me par-
ler des joies du renoncement.

Elle mourut, par un soir de mars finissant, à l'heure
du crépuscule, sans se plaindre, honorablement :

— Jizo Kao (1), me dit-elle tendrement, j'aurais voulu
demeurer avec toi encore...

Elle eut un silence, puis elle murmura : « Sayónara »
et ferma lentement ses grands yeux.

Je la croyais endormie, mais il me sembla, tandis que
je la regardais, que son sourire était devenu plus suave,
soudain compréhensif de choses plus mystérieuses. Ainsi,
dans un nuage d'encens, sourit la face d'or de Bouddah
dans le grand temple de Tokodji. Je pris son pouls. Tout
était terminé.

(1) Jizo-Kao : Comme la face de Jizo (appellation aimable).

Alain BERNARDI DE SIGOYER.

— FIN —

*C'était une geisha
douce et charman-
te qui laissa, dans
le cœur volage de
Sigoyer, la plus
tendre empreinte.*



VOTRE POITRINE



trop petite, descendue ou trop grosse, sera en quelques jours, ronde, ferme et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Écrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gratuitement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes esthétiques. Discretion absolue. Mme EVA (laboratoire D 2 12, rue des Archives, Paris).

Quelques attestations :

...grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci. (Mme L. à Clermont-Ferrand).
N'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance. (Mlle D. à Paris).
Mes seins trop gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue. (Mme C. à Evreux).
...je regrette de ne pas avoir commencé plus tôt. (Mme L. à Thiblémont).

"succès garanti"



GRATIS

Pour profiter de cette offre exceptionnelle écrivez dès aujourd'hui en joignant un timbre à 0.65 à : Rayon 215.

STYLO EVERS, 77, r. Mouton-Duvernay PARIS (XIV^e)

MONSIEUR !

C'est vous le coupable si MADAME EST FRIGIDE

Comment Assurer l'Harmonie Sexuelle

Les plus intimes rapports conjugaux peuvent remplir de déception ou de découragement, ou au contraire, transporter de joie et d'exaltation. Il n'en tient qu'à vous, Monsieur. Si vous n'avez pas déjà entendu parler des résultats vraiment extraordinaires qu'obtiennent les hommes avec le nouveau SUPER-ORMOSAN-A (Double-Force), vous tiendrez certainement à essayer ce "Véritable Elixir de Jeunesse — de Puissance Vitale". Cette surprenante découverte répond si bien aux besoins de l'homme épuisé, affaibli, nerveux, dont l'organisme réclame une réjuvenescence intégrale, que ses effets aussi étonnants que bienfaisants ont excité de l'intérêt dans le monde entier.

Voici, enfin, un remède auquel on peut se fier absolument pour obtenir les effets réjuvenateurs désirés, même dans les cas les plus difficiles, les plus réfractaires, les plus désespérés. Son action est rapide, sûre et certaine — quel que soit votre âge. Essayez l'Infaillible SUPER-ORMOSAN-A (Double Force) dès aujourd'hui, et constatez-en les résultats étonnants. Recommandé par tous les pharmaciens, car il n'y a rien de comparable. Le succès est garanti dès la première boîte ou son prix vous sera remboursé. Une brochure avec de nombreux secrets nouveaux, troublants, surprenants, sur l'harmonie sexuelle, la réjuvenation intégrale et un complet développement physique, vous sera envoyée gratuitement et discrètement sur simple demande. Adresse : Pharmacie Vauz, 72, Avenue Kléber, Service 71 C, Paris.

"SUPER-ORMOSAN-A", pour hommes, ainsi que "ORMOSAN-B", puissant régénérateur des femmes, s'obtiennent dans toutes pharmacies.

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45



Vous ne serez plus CHAUVES avec Capillogène

53, Bd Haussmann, PARIS (9^e)
Tél : Opéra 40-34

Guérison rapide de la Calvitie



COUSIN DÉTECTIVE
Toutes missions - RECHERCHES - ENQUÊTES - SURVEILLANCES (Nor. 45-97)
142, rue La Fayette - Paris - 10^e. M^o Gares Nord et Est

Reclame : Ménagère "Argentelux"



Modèle de Couverts au choix
N^o 1. Louis XVI
N^o 2. Fillet
PRIME : CUILLER A RAGOUT

Ménagère comprenant

12 cuillères à soupe

12 fourchettes

12 cuillères à café / soit

1 fourche

Métal garanti inoxydable aux acides alimentaires.

COUTEAUX manche métal monobloc lame inoxydable.

La douzaine. 89 Fr.

ERES 50, Chaussée-d'Antin PARIS (9^e) S⁹ S

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

LA PLANTE QUI FAIT MAIGRI



SANS DROGUES NI RÉGIME
avec l'extrait de GANDHOUR vous pouvez maigrir du corps entier ou de la partie désirée pour conserver votre allure jeune, votre agilité et mieux vous porter. Résultat visible dès le 7^e jour. Recommandé par le corps médical. Notices et ÉCHANTILLON GRATUIT Laborat. GANDHOUR, 8, rue Michodière, PARIS.



RIDES, patte d'oie, coin du nez, de la bouche, du front, etc., poches des yeux, paupières fripées, points noirs, bajoues, cou flétri, atténués en 8 j. Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensationnelle. Facile chez soi, en secret. Écrivez-moi pour envoi gratuit. Sœur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris

LIVRES NEUFS NON COUPÉS

3 F. 50 au lieu de 15 F.

Voltaire CANDIDE Daniel de Foë ROBINSON CRUSOÉ	Dickens DAVID COPPERFIELD Beaumarchais Le BARBIER de SEVILLE	Shakespeare Le MARCHAND de VENISE B. de St-Pierre PAUL et VIRGINIE
J.-J. Rousseau CONTRAT SOCIAL EMILE (3 volumes) Lettres Ecrites de la Montagne	H. de Balzac LES PAYSANS LE PERE GORIOT LA RABOUILLEUSE	Stendhal L'ABESSE DE CASTRO La CHARTREUSE de PARME (2 v.) Le ROUGE et le NOIR (2 vol.)
Schémani ÉNERGIE ET VOLONTÉ. 15 f. Pierre Bassac LA VIE SEXUELLE (Précis d'Initiation). 12 f.	Schémani L'INFLUENCE PERSONNELLE 15 f. Docteur Saldo L'AMOUR SANS DANGER. 12 f.	Schémani LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE 15 f. P. Aulair LA LEÇON D'AMOUR. 12 f.

Demandez nos Notices et Catalogues Gratuits
Nous expédions à domicile en paquet clos contre remboursement
LIBRAIRIE CRITIQUE - 18, Rue Cels, PARIS-Montparnasse

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement. Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur M.A. GRARD, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1.75, cartes 1 fr

Je m' défends

MARTIAL LE ROI DU CADRE

CELUI-LÀ, je m'en fous, m'a dit Bébert, il peut se trouver dans la misère, ce n'est pas moi qui lui porterai secours. Quand je pense que ce grand jobard, avec ses épaules en forme d'espallier, a inondé Paris, et même toute la France, de ses agrandissements de photographies soi-disant à titre gratuit, et qu'actuellement, tu ne peux pas entrer dans une loge de concierge sans apercevoir ses fameux agrandissements reproduisant tant bien que mal les traits d'un disparu, le tout encadré bois, façon acajou, à 90 fr., prix 1918...

« Quand je pense que ma pauvre mère a été fabriquée par sa troupe de placiers et placières, au point que pendant la guerre elle a fait reproduire ma bobine, croyant que c'était gratuit. Naturellement, elle a dû « avaler » le cadre qui, lui, tu penses, était payant. En plus, comme vacherie, c'était soigné, tous les détails s'y trouvaient réunis, sans aucune retouche, de sorte que, par suite de ma couperose, mes joues ressemblaient à la carte de France fluviale. Tu te rends compte du succès. C'est à croire que tout est déjà oublié, puisque Martial recommence sa combine. »

En effet, Bébert a raison ; depuis quelque temps, le procédé est de nouveau mis en circulation, mais avec, il est vrai, un peu de variante, afin de remédier aux désagréments des premières années d'exploitation, ce qui nous reporte à l'époque de la guerre et aux années qui suivirent.

De nombreux courtiers ou courtières appartenant à des maisons spécialisées, visitèrent les immeubles, s'adressant, en premier lieu, aux concierges, auxquels ils demandaient, à titre de publicité, afin de faire connaître une nouvelle invention, l'autorisation d'effectuer gratuitement l'agrandissement d'une photographie d'un des membres de leur famille, disparu ou vivant. Vous pensez si l'offre était acceptée avec joie, et la photo vite confiée au courtier pour être agrandie. En revanche, on facilitait à ce dernier la visite des autres locataires de l'immeuble. Dans les villes et les villages on opérait de même, en débutant par un commerçant, lequel indiquait ou recommandait sa clientèle, devenant ainsi l'auxiliaire benévole et de bonne foi des singuliers courtiers.

La photographie était alors contre-typée, et l'agrandissement présenté dix jours après à la personne intéressée, laquelle, croyant que l'objet lui était offert gratuitement, ainsi que la courtière l'en avait avisé, trouvait cela très beau et remerciait très fort.

C'est là que commençait le « travail » délicat, lequel, pour l'époque, était bien étudié. En effet, ce n'était

La jolie Solange était affectée à la « chambre de torture ». Ses cris d'effroi, bien imités, annonçaient aux copines que la séance était commencée.



pas l'employé qui avait pris la photographie qui effectuait la livraison, évitant déjà une partie des réclamations.

— Sans doute, Madame, disait-il, le portrait, ainsi que vous l'a dit notre courtière, est entièrement gratuit, mais vous comprenez bien que nous avons des frais et que nous nous réservons la fourniture des cadres, pour lesquels nous avons obtenu des prix très avantageux.

Si la personne refusait la fourniture du cadre, le courtier reprenait l'agrandissement, qui rejoignait à la firme, « le cimetière », pièce où il retrouvait quantité de ses semblables, attendant la solution du différend. Mais voici où l'affaire tournait au chantage : la pauvre petite photographie confiée qui constituait souvent pour la famille un souvenir unique, n'était rendue qu'après de nombreuses difficultés. Elle représentait l'otage, rendu contre l'achat du cadre, dont le premier prix était, je crois, de 70 francs. Seule, une plainte à M. le Procureur de la République avait le don de la faire rendre gratuitement, mais, combien peu osèrent recourir à cette solution, par crainte ou ignorance.

Au début, les maisons payèrent leurs courtiers aussitôt la remise de la photographie, en vue de l'agrandissement, mais cette façon d'agir eut pour conséquence immédiate une avalanche de photos avec noms et adresses, qui n'étaient autres que des vieilles photos ramassées un peu partout, ou même chez des concurrents, par des représentants peu scrupuleux, qui disparaissaient aussitôt la prime encaissée. C'est alors que ces maisons décidèrent que les commissions seraient payées aux courtiers suivant la valeur du cadre accepté par le client et après règlement.

— Tiens, fit Bébert, il a toujours sa voiture, mais je ne vois plus la belle

même qui lui sert de courtière. Elle est trop jolie pour ne pas placer des « fantaisies » en agrandissements lorsqu'elle en trouve l'occasion.

~ ~ ~

Je n'ai pas voulu renseigner Bébert sur ce point, car je le trouve rancuneux et un tantinet bavard depuis quelques mois. Toutefois, je dois dire qu'en l'espace, il a deviné juste.

Solange est, en effet, la compagne et la courtière de Martial. Elle visite la clientèle et lui apporte ses prétendues commandes. Martial fait exécuter l'agrandissement à son compte, par un professionnel avec lequel il a passé contrat et qui lui livre le travail tout encadré et d'un modèle unique.

Au moment de la livraison, lorsque le couple est reçu par une femme seule qui ne veut pas accepter le règlement de 210 francs, la présence de ce grand cadavre de Martial, dont les épaules, grâce à l'art d'un tailleur montmartrois, semblent encore plus à l'équerre, aplanit toutes difficultés. Si le réceptionnaire est un homme, quelques allusions discrètes de Solange sur les circonstances dans lesquelles elle s'est fait remettre la photographie, produisent un effet analogue et... facilitent le règlement.

— Je parviens à « encadrer » mes cinquante têtes par semaine, disait dernièrement Martial. Cela eut dû lui suffire, mais il faut croire que non.

~ ~ ~

Solange avait, jusqu'à ces derniers temps, une autre corde à son arc, si j'ose m'exprimer ainsi. Elle était la pauvre et innocente victime de la chambre de torture des maisons dites de société. Ses airs craintifs, ses cris d'effroi étaient empreints de tant de réalité, que l'on était presque enclin

à maudire le client qui l'entraînait pour le « supplice ». C'était du Grand Guignol intime.

— Surtout, ne soyez pas brutal, recommandait la patronne au client, elle est si fragile et peureuse ! Ces petits détails flattent toujours le client assez « desaxé », pour user de ce local. On sait que ces pièces, aménagées dans certains établissements, ne constituent qu'une curiosité, que les fouets et martinet mis à la disposition de la clientèle ne sont guère bons qu'à tuer des mouches, à condition encore de les attraper.

Quoi qu'il en soit, ému sans doute par la récente application en Angleterre du chat à neuf queues, un client s'est présenté et la jolie Solange a été enchaînée avec le cérémonial habituel. Après quelques minutes, des cris de douleur avertirent les copines, un peu jalouses de ne pas avoir été choisies, que la séance était commencée.

— Elle « chique » tout de même bien cette Solange, fit l'une d'elles, c'est mieux qu'au naturel. C'est du 500 francs assuré.

Le client devait être content, car, en sortant, il remit le double à la patronne, qui crut devoir lui demander :

— Vous n'avez pas été trop méchant, au moins ?

L'homme prit un petit air souriant et descendit rapidement l'escalier, sans répondre, juste au moment où Solange, la figure marquée de sang et défaillante, pénétrait dans la pièce, soutenue par une collègue.

— Qu'est-ce qu'il vient de m'arriver ! À peine dans la pièce, il a jeté le martinet de la maison, prétextant qu'il ne valait rien et en a sorti un autre, en cuir, de sa poche, avec lequel il m'a frappée. J'ai pourtant crié, pourquoi n'êtes-vous pas venue à mon secours ?

— Mais, ma petite, répondit la patronne, pendant qu'elle la conduisait à la clinique, comment veux-tu que nous le sachions, tu gueules toujours de la même façon !

L'ARGUS DE LA PEGRE.

Les Aventures de M. Byrrhsec et de M^{me} Byrrhaleau - n° 6



SUR UN TROTTOIR DE LONDRES OÙ LES VOYAGEURS SONT ARRIVÉS UN CHIEN JONGLE AVEC UN CITRON



— VIENS, LUI DIT BYRRHCASSIS. MES MAÎTRES SONT EN PANNE NOUS ALLONS LES SAUVER



A VOTRE BON CŒUR, LADIES AND GENTLEMEN, DIT M. BYRRHSEC TANDIS QUE LES CHIENS FONT UN NUMÉRO



LES VOYAGEURS PEUVENT ACHETER LE BYRRH QUI LEUR PERMETTRA DE CONTINUER LEUR VOYAGE...

ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois
France et Colonies 41 » 77 »
Etranger, Union postale 54 » 99 »
Etranger, Autres pays 77 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».



Louise Asniel, dont l'enfant qu'elle eut avec son patron fut tué par sa patronne, fermière près de Toulouse...

NOTRE VOIX

L'ESCROQUERIE AU PRÊT

CA continue... Malgré nos campagnes, il semble que les autorités judiciaires n'apportent pas une attention suffisante à l'escroquerie au prêt qui prospère scandaleusement.

Les officines louches, les cabinets d'affaires véreux ne sont pas encore tous fermés : la semaine dernière, on arrêtait deux « spécialistes » en ce genre de trafic (bravo ! pour l'arrestation, mais comment ces inculpés avaient-ils pu pratiquer leurs ravages, alors que depuis tant de mois, nous dénonçons cette forme de la fripouillerie si intensément répandue ?) un certain Georges Gaulin, directeur d'un cabinet rue La Boétie, à Paris, et Jules Grangier, fondateur de « l'Expansion commerciale et agricole », 60, rue de la Victoire.

Ironie des mots. L'« expansion » ne devait porter que sur le dépouillement des clients. La chronique des faits divers relatait en ces quelques lignes, l'envoi à la Santé des deux individus :

« ... Il s'agissait de deux officines offrant des prêts qui « n'étaient jamais versés, mais encaissant des sommes importantes sous prétexte de procéder aux constitutions de « dossiers indispensables... »

Voilà une formule qui ne brille pas par l'originalité, une méthode d'escroquerie qui n'a même pas le mérite de la « trouvaille » nouvelle. C'est le procédé le plus classique.

Notre cri d'alarme n'aurait-il servi à rien ? Nous ne le pensons pas, à en juger par le courrier considérable qui nous parvient chaque jour, par les renseignements qu'on nous demande.

Mais le mal est tellement généralisé, que l'opération de nettoyage exige un effort accru. Il nous faut donc renouveler nos avertissements, crier de toute la force de notre voix, que la plupart des offres alléchantes de prêts cachent une duperie, l'amorce d'une fraude.

... Vous n'avez rien à payer d'avance, commencent par dire les escrocs ; c'est le moyen par lequel ils attirent leurs victimes. Puis, lorsque le client s'est adressé à eux, ils imaginent la fable de la « constitution du dossier » et des « frais d'enquête », afin de pouvoir réclamer le versement de quelques centaines de francs.

Le truc est simple et rapporte une fortune.

Nous demandons qu'on en finisse une fois pour toutes avec cette bande malfaisante qui écume le pays. Comme les bandits agissent grâce à de la publicité, il n'est pas difficile de les démasquer et de les abattre.



Une « bordée » qui finit mal...



Arnold, le matelot anglais (ci-dessus, dans son lit d'hôpital) et son camarade George Cawthra (sortant du commissariat) cherchèrent querelle à Nice au chauffeur de taxi Bontacordi qui blessa Arnold, à coups de feu, pour se défendre.

LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

L'ORIGINALE EXPERTISE

AHUIS-CLOS, la cour d'assises de la Seine jugeait l'autre jour, un brelan de méchants garçons, accusés d'avoir violé une jeune bonne à tout faire.

La petite bonne, Louisette, fréquentait les bals, ce qui est toujours dangereux, les bals du quartier Saint-Martin, rue des Vertus (ainsi nommée, bien que la vertu n'y soit pas spécialement en honneur) et rue Aumaire.

Le 9 avril 1937, après le bal, deux jeunes gens lui proposèrent d'aller faire en voiture une petite promenade. Les petites promenades, avec des inconnus, on sait où cela vous mène. Louisette accepta. On roula en auto pendant un temps assez long... La campagne, les champs, le silence... On stoppa. Une seconde voiture suivait : cinq individus s'y trouvaient ; ce qui faisait, au total, sept hommes pour la petite bonne à tout faire.

Le guet-apens était soigneusement préparé et la « fête » commença. Une fête horrible, au dire de Louisette. A tour de rôle et par les moyens les plus divers, ils lui firent subir les derniers outrages. Elle eut beau pleurer, crier, supplier, il lui fallut recevoir les hommages des brutes. Et comme si cela n'avait pas suffi, un des sept la ramena à Paris dans l'hôtel de la rue Saint-Martin, où il avait sa chambre et exigea de Louisette un nouveau tribut, pendant la nuit.

Le lendemain, exténuée, elle portait plainte. On arrêta trois des chenapans, les trois qui comparaissaient devant le jury.

Cette histoire ne serait que lamentable et triste, si elle n'avait fourni le prétexte d'une curieuse expertise.

Deux des accusés niaient, le troisième qui avait passé la nuit à l'hôtel, Louisette le reconnaissait, mais il se défendait d'avoir violenté la jeune bonne. S'il avait été son amant, disait-il, c'est qu'elle l'avait bien voulu. Au surplus, Louisette n'en était pas à son coup d'essai. Un examen médical avait établi que sa virginité, n'avait pas été effeuillée de la veille. Ce qui importait donc aux juges, c'était de déterminer s'il y avait eu des violences criminelles et surtout quels étaient les coupables.

Les accusés invoquaient des alibis ; les alibis étaient plus que douteux, presque certainement mensongers. La victime reconnaissait les prévenus, mais elle ajoutait des précisions anatomiques.

Désignant l'un des trois, celui qui avait été le plus acharné, le plus exigeant, disait-elle, elle déclarait qu'elle était particulièrement sûre de ne pas se tromper, car elle avait conservé de ses « relations » forcées avec lui, un souvenir de souffrance épouvantable, due à l'énormité des moyens dont il disposait. Elle avait pu faire la comparaison avec les six autres, dont l'anatomie ne lui avait pas semblé anormale, tandis que celui-là...

Le juge d'instruction avait donc recouru à une expertise ; le docteur Paul fut chargé d'identifier le coupable.

Et c'était bien, là, la nouveauté de l'expertise,

qui s'efforçait à démasquer l'auteur principal du viol, non par une reconnaissance du visage, des traits, de la stature ou de la silhouette (comme on a coutume de le faire) mais par un examen minutieux et comparé du sexe des inculpés.

Le docteur Paul, praticien éminent de la science médico-légale, remplit donc avec minutie la mission qui lui avait été confiée.

Il se rendit à la Santé et, juge unique dans cette sorte de conseil de revision, il examina les candidats : armé d'un centimètre, il prit les mesures des « objets », en long, en large, calcula les volumes, mais il se heurta à une difficulté capitale.

Et il en rendit compte avec impartialité.

Le difficile, en effet, dans cette expertise, était de rechercher la véritable ampleur de l'« attribut », dans son état de super-activité. Car le docteur Paul ne pouvait songer, par sa seule présence, à émouvoir suffisamment les inculpés, pour que leur virilité se manifestât dans toute son ampleur. Ce qu'il constatait, c'était une virilité assoupie ; il aurait fallu l'examiner dans son réveil triomphant...

Sans doute, des trois prévenus, l'un se signalait par une supériorité de longueur et de calibre indiscutable, mais de là, à conclure qu'on se trouvait en présence du plus coupable, il n'y fallait pas songer. Car les « réactions » de chaque individu sont variables. Et le docteur Paul demeura dans la prudente réserve qui s'impose au savant, lorsqu'il n'a pas une certitude.

Ne pouvant donc trouver dans l'expertise scientifique le motif dominant qui guiderait leur décision, les jurés ont rendu un verdict d'uniformité : deux ans de prison à chacun des accusés.

Bonne et mau

Cela fait, l'autre jour, à la 9^e chambre de la cour de Paris, de la cartomancie, c'est-à-dire qu'on y jugeait une dame « extra-lucide », mi-voyante, mi-tireuse de cartes, Mme Soudre, selon l'état civil Mme de Tanis, d'après le nom plus ronflant qu'elle s'est attribué.

Mme de Tanis était accusée par une jeune norvégienne, Mlle Baby Knudsen, de lui avoir escroqué un peu plus d'un million en cinq ans. La cartomancienne n'y était pas allée avec le dos de la cuillère. Elle avait raclé — et fort — le fond de la bourse de sa blonde — et ravissante — cliente.

Si la charmante Baby avait versé sans résistance tant d'argent, c'est que l'objet de ses visites chez Mme de Tanis en valait la peine : il ne s'agissait de rien moins que de conserver l'amour d'un baron belge, un vrai milliardaire, et de le lui conserver au moyen d'un fils qui naîtrait de leurs échanges sentimentaux.

Car le baron voulait un fils et Baby savait qu'elle serait épousée, si elle donnait à son amant un descendant mâle.

Enorme, solennelle, comme devait l'être dans son antre la sibylle de Cumes, Mme de Tanis, toute chargée de sa science de l'au-delà, pénétrée des forces mystérieuses qui lui indiquaient l'avenir, porteuse des messages secrets qu'elle devait interpréter pour Baby Knudsen, réussit à capter une confiance qui ne demandait qu'à se donner.

Cinq années de « cure », de voyance extra-lucide, c'est bien long, pourrait-on penser ? La crédulité humaine explique et justifie toutes les invraisemblances. Mlle Knudsen avait la foi.

Aux jeux de cartes, dont les figures devaient être expliquées, commentées, Mme de Tanis ajoutait d'autres « produits » : elle remit à la blonde Baby des sachets de poudre de différentes couleurs. Il y avait de la poudre d'or, dont le symbole est suffisamment clair pour n'être pas expliqué. Une poudre blanche, légèrement teintée de rose, devait apporter l'amour ; elle semblait tirée des joues de Cupidon, tireur de flèches.

Ainsi, la fortune et la tendresse de l'amant étaient-elles garanties à Baby. S'il fallait conjurer un état du sort plus particulièrement inquiétant, à telle ou telle période, Mme de Tanis agissait comme le médecin prudent qui recourt à la collaboration d'un confrère plus savant que lui. Elle appelait en consultation une voyante dont elle vantait les dons extraordinaires, Jeanne de Nan-



DES HOMMES

PETITES CAUSES

LE BIGAME, OISEAU RARE

UN bigame, rarissime spécimen de la faune correctionnelle, a été jugé tout récemment par les magistrats du tribunal de la Seine. Cet original délinquant, *rara avis*, est passé quasi inaperçu. Il n'a point bénéficié des honneurs pourtant mérités de la « vedette ».

Pris en soi, le prévenu sortait pourtant de la banalité. Homme de couleur, né aux lointaines limites de notre empire colonial, il apparaissait si grand, si mince, debout dans le box des détenus, que vous auriez juré, à le voir, qu'il oscillait, tel le faite d'un cototier au souffle d'une faible brise. Ses bras interminables s'agitaient sans cesse en d'énergiques gestes de dénégation. Quant à l'âme de ce primitif, l'on pouvait supposer qu'elle était aussi pure, aussi candide que sombre en était l'enveloppe.

Vous avez été marié deux fois, dit le président à Benga, le prévenu. Votre première union avec une dame Marie C... remonte à 1928. Par la suite, vous avez demandé et obtenu le divorce, mais, sans attendre l'expiration des délais, vous avez contracté un nouveau mariage avec une demoiselle Gertrude W... Cela vous a valu quelques ennuis.

Benga, qui n'a pas suffisamment apprécié la douceur de l'euphémisme, riposte :

— Mon avoué m'avait dit que mon divorce était fini.

Regrettable malentendu ! Le procès de divorce était bien terminé mais restaient les détails : délai de signification du jugement, délai d'appel, délai de transcription du jugement... Tout l'arsenal de la procédure en un mot, et ce n'est pas peu de chose. Comment le prévenu a-t-il pu se procurer les pièces nécessaires pour son deuxième mariage ? Certainement ses origines transocéaniques lui ont permis de faire usage d'extraits périmés laissant croire à sa virginité matrimoniale.

vaise aventures

tes, et lui demandait, pour résoudre un « cas » ou une « énigme », son avis.

Jeanne de Nantes envoyait sa réponse, qui n'était comptée à Mlle Knudsen que 18.000 francs ! Une paille !

On a su, depuis, que « Jeanne de Nantes » était une femme de ménage, propriétaire d'un chat noir, qu'elle avait tout ignoré de l'usage auquel Mme de Tanis destinait sa prose et qu'elle recevait cent sous ou dix francs, là où la cartomancienne en avait exigé dix-huit mille !...

Il faut reconnaître que le culot de Mme de Tanis est digne d'être admiré.

Mais la catastrophe se produisit : Baby Knudsen ne put avoir de fils et le baron, trop méthodique, se sépara d'elle pour épouser une girl américaine.

Finis l'amour ! La fortune envolée, la pauvre Norvégienne s'aperçut, un peu tard, de la comédie qui lui avait été jouée. Elle porta plainte contre Mme de Tanis.

Nous revoyons encore cette audience, devant la 13^e chambre du tribunal correctionnel de la Seine où, loin d'exprimer un regret, l'opulente cartomancienne (devenue propriétaire d'un château en Touraine et d'un « cottage » aux environs de Paris) eut le toupet de se poser en justicière, montrant d'un geste inquiet le dossier où elle avait conservé des lettres de Mlle Knudsen...

Indulgent comme il l'est rarement, le tribunal ne condamna Mme de Tanis qu'à 3.000 francs d'amende. L'inculpée fit appel, s'empressa d'obtenir le désistement de la partie civile, moyennant une somme assez faible (car Baby n'a plus le sou) et comparait ainsi devant la cour.

Mais la cour a vu plus clair que les premiers juges : elle a maintenu l'amende et y a ajouté une peine de six mois d'emprisonnement, avec sursis, il est vrai.

Si Mlle Knudsen avait été encore partie civile à l'audience, deux avocats de grand talent, M^r Henry Torrès et M^r Robert Tenger, auraient été pour Mme de Tanis de redoutables accusateurs. La cartomancienne, il le faut reconnaître, avait été, de son côté, extra-lucide en choisissant, pour sa défense, l'habile M^r André Berthon.

Mais pour notre part, il ne nous aurait pas déplu que pendant quelques mois, la Petite-Roquette abritât en ses murs une diseuse de bonne ou mauvaise aventure.

— Pour quel motif étiez-vous si pressé de vous remarier ? Vous ne répondez pas ; je vais donc le dire : Votre deuxième femme était de nationalité étrangère et menacée d'expulsion immédiate. D'où votre hâte de lui éviter, par un mariage régulier avec un sujet français, le désagrément d'être reconduite à la frontière.

Malgré les protestations du délinquant, le tribunal l'a condamné à trois mois de prison, avec sursis, il est vrai. « Une mesure pour rien », a dû se dire Benga qui, par ailleurs, est un virtuose du saxophone.

Vous estimez que son cas n'était pas pendable et nous partageons votre avis. D'autant que devenir bigame constitue un tour d'adresse des plus méritoires. N'est pas bigame qui veut. En cette matière vouloir et pouvoir font deux.

S'il est aisé de s'improviser voleur, escroc, faussaire, par contre il est infiniment difficile de donner le change aux autorités chargées de vérifier l'état civil des candidats au mariage. Ce n'est point nous qui donnerons, sur ce point, un coupable enseignement. *L'art d'être bigame* est encore à écrire et nous n'en serons pour les auteurs.



La bigamie n'a pas un caractère universel. Elle n'existe que dans certains pays et à certains états de civilisation.

Des considérations religieuses aggravaient encore, sous l'ancien droit, la situation du bigame. La bigamie considérée comme atteinte au sacrement du mariage, crime de lèse-majesté divine, vrai sacrilège, était réprimée, avec la dernière sévérité. Le châtiment suprême était l'ordinaire sanction sans préjudice de supplices accessoires préalables. C'est ainsi que Jacques Belousseau, baron de Saint-Angel, fut condamné par arrêt du 12 février 1726 et pendu à Paris.

Cependant déjà au siècle dernier, les bigames n'étaient plus punis de mort. La peine ordinaire était l'exposition au carcan ou au pilori avec autant de quenouilles que le bigame avait eu d'épouses vivantes et si c'était une femme avec autant de chapeaux qu'elle avait eu de maris. La peine des galères ou de l'emprisonnement dans une maison de force s'ajoutait d'ailleurs à cette exhibition infamante.

Dans le domaine de l'horreur du châtiment, l'ancienne législation suisse battait, nous le croyons, le record puisqu'elle ordonnait que le corps du bigame serait coupé par moitié et remis pour partie à chacune des deux femmes réclamant le même mari. Salomon n'eût pas fait mieux.

Tout cela n'est plus que souvenirs de cauchemar. Aujourd'hui, la « loi de fer » s'est très heureusement adoucie.

Les bigames ne relèvent même plus — depuis 1933 — de la cour d'assises mais du tribunal correctionnel.

L'exemple que nous avons donné démontre d'ailleurs avec évidence que les magistrats parisiens savent eux aussi apprécier la bigamie avec humanité et sans trop de rigueur.

Nous pensons que la bigamie ne doit point être trop minimisée parce que le bigame commet à l'égard de son deuxième conjoint une impardonnable tromperie. Tromperie sur la qualité de la marchandise, dirons-nous, puisque l'expression « marché matrimonial » est d'usage dans le langage courant.



...Le médecin légiste fait l'autopsie du petit cadavre, en présence des enquêteurs, dans la cour de la ferme.

COURRIER JURIDIQUE

Mme L.-C., Normandie. — Le propriétaire a le droit de refuser de faire un bail. Il peut stipuler également, s'il accepte de vous donner un bail, que celui-ci sera résilié au cas où l'immeuble serait acquis par les Beaux-Arts. Tout, en cette matière, et sauf pour certains points qui sont d'ordre public, dépend des conventions librement intervenues entre les parties.

Blanche B., Paris. — Vous nous dites que votre mari vous a abandonnée, il y a quelques années, et qu'il a été condamné à vous servir une pension alimentaire et vous vous demandez si la pension ne vous serait pas supprimée au cas où vous prendriez un amant.

La question doit être précisée : avez-vous obtenu le divorce ? Dans l'affirmative, vous pouvez sans crainte vivre avec votre amant ; la pension alimentaire, accordée à une femme, par un jugement de divorce, sous la forme d'une rente viagère, est une sorte d'indemnité accordée à la femme pour le préjudice que lui cause l'écroulement de son foyer.

Mais, par contre, si vous n'êtes pas encore divorcée, il y aurait danger à vivre de la sorte : votre mari, invoquant l'adultère, pourrait demander le divorce contre vous et vous perdriez le droit à une pension.

Quand votre mari sera à la retraite, la pension alimentaire pourra être réduite : elle est fonction des ressources de celui qui doit la payer.

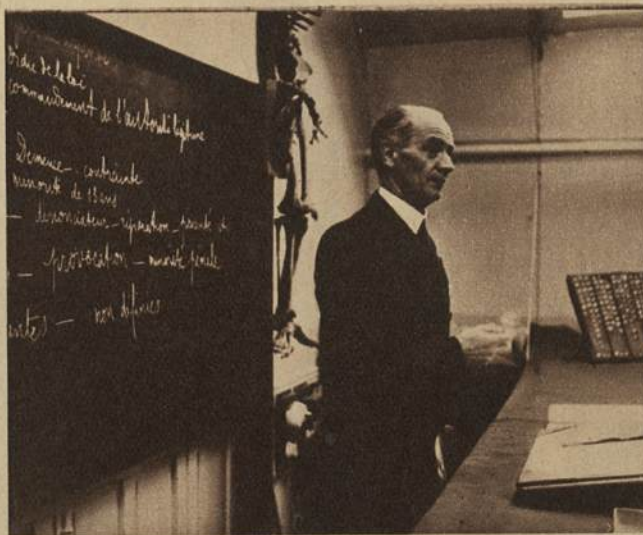
Caporal, 31^e génie, Port-Lyautey. — Le fait que votre nouveau chef de bataillon refuse, contrairement à ce que faisait son prédécesseur, aux caporaux mariés l'autorisation de coucher chez eux ne constitue pas un motif suffisant pour demander la résiliation de votre engagement.

Lecteur assidu, 363, Lyon. — Quelle est exactement votre profession ? Il nous est impossible de vous dire si les conditions de travail qui vous sont faites sont justes ; demandez le texte de la convention collective qui vous régit et envoyez-nous le renseignement ci-dessus.

Arnaud Roger, Saint-Julien. — Vous avez reçu congé du propriétaire, qui a vendu sa maison en viager et qui en habite une partie. L'autre partie (celle que vous occupez) veut être reprise par l'acquéreur de l'immeuble. Nous estimons que le motif invoqué pour vous faire partir n'est pas valable, car il y aurait, en quelque sorte, une occupation par deux propriétaires. Du moment que le vendeur de l'immeuble en viager continue à y habiter et qu'il y restera jusqu'à sa mort, nous lui souhaitons longue vie, car cela vous permettra de résider dans l'immeuble jusqu'à son trépas.

H., rue du Simplon. — Le visa de votre passeport par votre consulat est indispensable. Vous nous dites que ce visa vous est refusé parce que vous n'avez pas de pièces. Il vous est facile, semble-t-il, de vous procurer un extrait de naissance.

L'école de la police et ses cours...



Il ne faut pas que les inspecteurs de la Police Judiciaire soient moins instruits que les malfaiteurs sur toutes les combines, escroqueries, chantages ; aussi suivent-ils maintenant des cours sous la direction efficace de M. Ameline.



Le capitaine de gendarmerie Persay montre au juge d'instruction, M. Berthiau, sous quel angle tira le meurtrier, cependant que d'autres enquêteurs retrouvent des grains de plomb dans le mur.

Nantes (de nos envoyés spéciaux).

GRANDLIEU : un des plus grands lacs d'Europe, au cœur du pays de Retz, berceau de la Chouannerie, à 30 kilomètres de Nantes. Moitié Bretagne, moitié Vendée. Un homme vient d'y tuer un enfant. Elevé dans le pays, et le connaissant bien, je suis allé enquêter là-bas pour *Détective*. Les histoires que je vais relater sembleront peut-être d'un autre âge. Pourtant, ce n'est rien que d'exact et d'actuel. Et tous ceux qui connaissent à fond Grandlieu — mais ils sont rares — pourraient vous faire de pareils récits, tel mon ami Jacques Maufra qui m'accompagne et enquête plus spécialement sur l'affaire Coeslier qui vient de mettre en évidence la vie étrange du lac.



— Si ton voisin te vole, tue-le. (Œil pour œil, dent pour dent. Le Grand Berger est ton seul juge.

Le lac n'a pas toujours été. Il y avait jadis une ville, et cette ville possédait une cathédrale, mais, une nuit, les eaux ont tout submergé. Telle est la légende. Au bord du lac, d'autres hommes sont venus, mais n'ont construit que des chaumières. Ce sont gens têtus, obstinés, taciturnes. Ils ignorent les villes et ne se sentent en harmonie qu'avec la rude nature qui les entoure. Le pays leur a fait un cadeau terrible : le vin de noah, vin blanc au goût d'éther, qui rend fou. Ils ne se connaissent, au cours de l'histoire, aucun seigneur, aucun maître. Les barons de Donges dont ils dépendaient leur accordaient volontiers l'autonomie complète.

Une seule fois, ils prétendirent s'ingérer dans leurs affaires : alors, un paysan de Grandlieu tailla une main gigantesque dans le bois noir d'un vieux chêne et la planta au bord du lac, comme une statue :

— Voici la main de justice de Grandlieu. Nous ne pouvons connaître d'autre loi que celle du lac.

Quand Paris promulgue la conscription, ils chouannent. Farouches et libres, ils ne sont ni Bretons ni Vendéens. Ils sont les hommes de Grandlieu.

Voilà pour l'histoire.

En 1938, elle n'a pas changé. Eugène Coeslier a tué d'un coup de fusil un gars de quinze ans, Henri Fillodeau, parce qu'il le bravait, se moquait de lui et jetait des pierres à son chien. On l'a arrêté. Il a dit :

— J'ai fait ma justice.

On lui a demandé s'il regrettait son acte. Il a répondu :

— Non.

On lui a demandé s'il avait peur du châtimement. Il a haussé les épaules :

— J'aurai sûrement plus d'ennuis que si j'avais tué un lapin. J'espère qu'on me jugera tout de suite, qu'on en finira bientôt.

Et il s'est laissé emmener, sans une parole de remords ou de crainte, avec une parfaite indifférence pour la justice et les châtimements que les hommes peuvent lui réserver.

La haine au village

Savez-vous ce que c'est, la haine au village, la haine à Grandlieu ?

Eugène Coeslier habitait au Grand-Maraïs, au bord du lac, une maison mitoyenne avec celle de son beau-frère Grasset. Une simple cloison les séparait l'un de l'autre. Les portes se touchaient presque. Intimité presque totale. Un jour, il y a de cela dix-huit ans, un notaire convoqua les deux hommes, lut un testament. Et ce testament ne faisait pas aux deux beaux-frères part égale. Ils étaient entrés dans l'étude en se tenant le bras. Ils en sortirent en se jurant de se haïr l'un l'autre toute leur vie.

Pendant dix-huit ans, les deux hommes, les deux familles qui vivaient porte à porte dans un hameau de cinq feux, ne se rencontrèrent jamais sans se tendre le poing et se maudire. Et ils se rencontraient trente fois par jour.

Le soir, Coeslier épiait son parent. Il s'installait à sa fenêtre, une bouteille de noah sur les genoux, et soulevait les volets pour suivre les faits et gestes de l'autre. A l'aube, on le rencontrait sur la route, immobile.

— Que fais-tu ?



LES ENVOÛTES DU

— J'espère qu'il passe, répondait-il. Il le voyait, lui lançait une insulte et s'en allait travailler, le cœur content.

A travers la cloison même — en se réveillant, en mangeant, en se couchant — une insulte lancée à pleine gueule. Son Angélus du matin et son Angélus du soir.

Savez-vous ce que c'est, la haine au village ? Coeslier se réveillait la nuit pour injurier l'autre. Et l'autre a un chien et ce chien on l'a dressé à servir ses rancunes. Le vrai chien de son maître. Quand Coeslier insulte Grasset de sa voix puissante, le chien aboie en même temps. Comme son maître attend l'autre sur la route pour l'injurier, le chien attend les chiens de l'autre pour leur sauter au garrot.

Grasset tombe-t-il malade ? Vite, on va lui souhaiter de crever sous ses fenêtres. A-t-il besoin de sommeil ? On fait du bruit toute la nuit pour l'empêcher de dormir. Et surtout, on prie. Ah ! quelles prières ardentes ! Dieu n'existe que pour faire crever le bétail de Grasset. Dieu n'existe que pour venger Coeslier de son mauvais héritage. Dieu...

— Dieu, ou plutôt le Diable, est avec l'autre, dit un jour la femme de Coeslier. Regarde : ce sont tes bêtes qui crèvent.

Le vieux réfléchit : c'est vrai. On ne sait pas comment Grasset s'est débrouillé, mais il a mis le Diable dans son jeu. Sans cela, la poule noire ne serait pas morte. Les vaches ne seraient pas malades. Grasset est entré dans le grand secret des jeteurs de sorts.

Désormais, chaque matin, Coeslier lave ses vaches avec de l'eau des champs et sa femme les asperge d'eau bénite. Précautions inutiles. Et chaque jour, Coeslier en est sûr, l'autre invente de nouvelles sorcelleries.

Voici que les Grasset ont pris un domestique, un jeune gars, Henri Fillodeau. Sachez bien qu'ils ne l'ont pas choisi à la louée, comme tout le monde ; mais Satan le leur a envoyé. Tenez, la preuve : l'enfant aime jeter des pierres aux chiens : la marque. Il

sent le soufre. Bien entendu, c'est au chien de Coeslier qu'il jette des pierres. Et dès que l'enfant est paru au village, le chien est allé le renifler et a deviné l'enfer.

Pourtant, Henri Fillodeau, en fait de démon, n'est qu'un bon diable de gosse, orphelin, aimant ses maîtres, souriant à la vie, moquant les vieux fous et songeant aux belles futures. En cette fin de dimanche, voulant jouer un bon tour, il nargue encore une fois, imprudemment, le chien ennemi. Et, brusquement, le vieux Coeslier surgit. Il a décroché son fusil de chasse. Il veut en finir. Le voyant armé, le gars prend peur et détale. Il entend un coup de feu.

— Le vieux a tiré en l'air, pense-t-il. Non. Le vieux a bien visé, mais la cartouche n'était pas chargée. Satan !

Le gars revient sur ses pas. Coeslier l'aperçoit. Il vérifie la seconde cartouche : celle-là est bonne. Il se cache derrière le mur de la maison et guette. Il entend les pas du gamin, il épaulé. Le gars paraît. Le vieux tire. Le pauvre petit valet fait trois pas et son visage s'étonne. Il porte la main à son cœur. Il ne peut croire encore. Il s'écroule. Il est mort.

— J'ai fait ma justice, dit le vieux. Il laisse le corps à l'abandon sur la route et rentre chez lui. Le chien hurle.

Un pays de sorcellerie

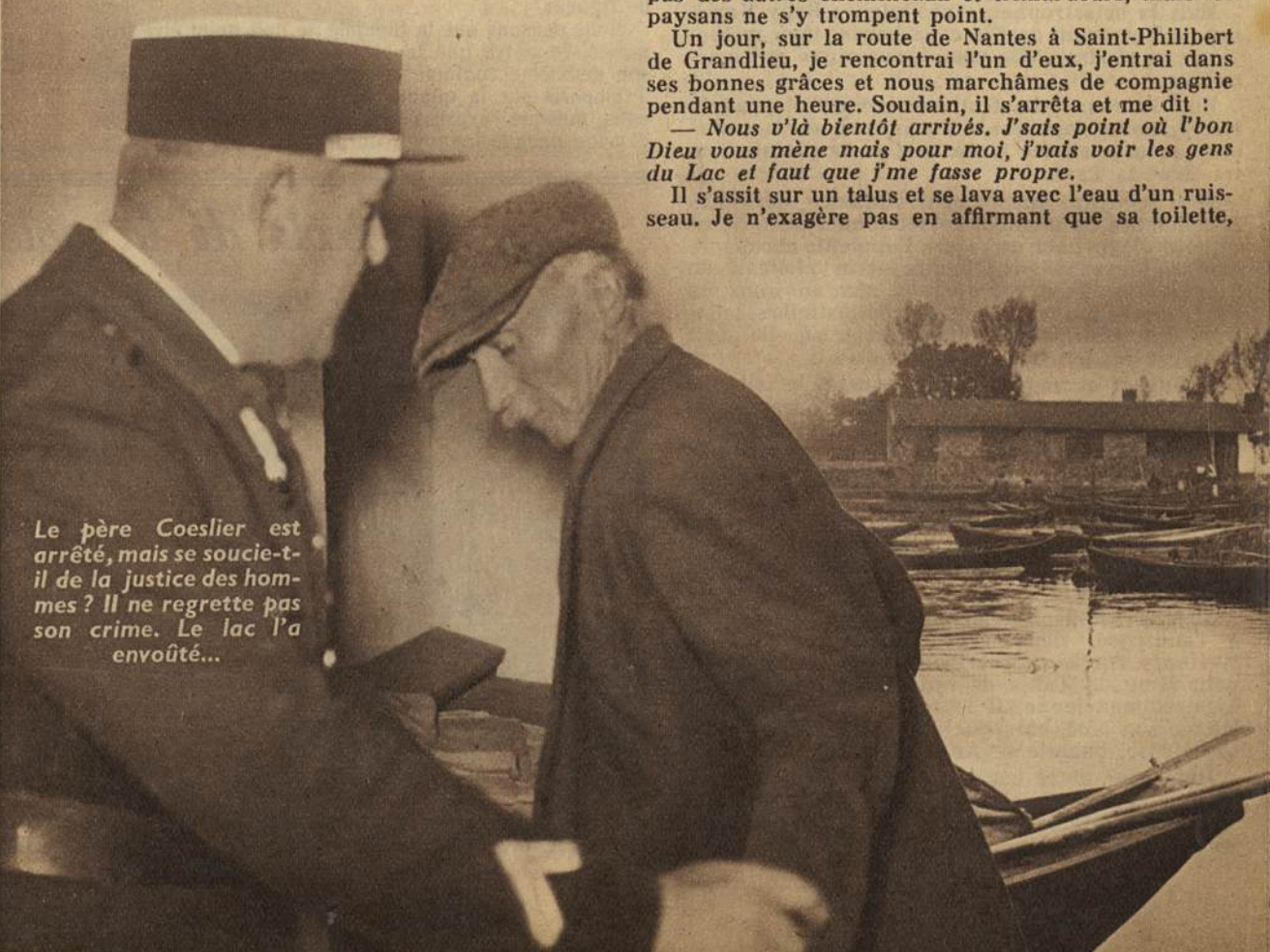
Cette tragédie paysanne a des causes profondes. Elle n'est guère possible que dans des régions comme Grandlieu, pays de sorcellerie, où Dieu et le Diable vivent de plain-pied avec les hommes.

Le sorcier est l'intermédiaire entre les Puissances d'en haut et d'en bas et les paysans. Il y en a deux sortes : ceux qui habitent le pays de leurs exploits, les pires : voleurs, charlatans, jeteurs de sorts ; et les autres, les ambulants qui ont la *marque* et vont de village en hameau, innocents, épileptiques, visionnaires de cambrouse, plus ou moins pénétrés de leur mission divine. La maréchassée ne les différencie pas des autres chemineaux et trimardeurs, mais les paysans ne s'y trompent point.

Un jour, sur la route de Nantes à Saint-Philibert de Grandlieu, je rencontrai l'un d'eux, j'entraî dans ses bonnes grâces et nous marchâmes de compagnie pendant une heure. Soudain, il s'arrêta et me dit :

— Nous v'là bientôt arrivés. J'sais point où l'bon Dieu vous mène mais pour moi, j'vais voir les gens du Lac et faut que j'me fasse propre.

Il s'assit sur un talus et se lava avec l'eau d'un ruisseau. Je n'exagère pas en affirmant que sa toilette,



Le père Coeslier est arrêté, mais se soucie-t-il de la justice des hommes ? Il ne regrette pas son crime. Le lac l'a envoûté...

LAC

presque un rite, lui prit au moins une heure, pendant laquelle il ne desserra pas les dents. Il peignait ses cheveux rares et gris, frottait son visage et ses mains sans arrêt, obstinément. A la fin, il parut subitement inquiet et me demanda quel était mon métier, si ce n'était pas un métier sale, comme charbonnier ou dans les usines, et si je me laissais souvent entraîner par les femmes. Car, dit-il : les femmes sont sales, Dieu les a maudites et leur a donné des humeurs malsaines et pour moi, j'en ai point touché une, Dieu m'préserv. Et jamais une seule de ces garces-là n'a porté les mains sur moi. J'reste propre. Dieu m'bénit. J'quérís les bêtes des étables et même les maladies des hommes aux Saintes Fêtes.

Il dit et se leva. Je lui demandai où il comptait passer la nuit et il me répondit que Dieu pourvoyait toujours et qu'à Grandlieu, à chacun de ses passages, il était hébergé par la métairie M... Deux heures plus tard, nous y entrâmes. Il n'y avait encore que la maîtresse et une servante. L'homme les regarda à peine, alla s'asseoir au fond de la grande salle à manger. On lui offrit une soupe de lait, de même qu'à moi, sans me demander qui j'étais. Le soir, les hommes arrivèrent. Le vieux commença à travailler.

On l'appelait le père Louis. Son arrivée avait été annoncée à tous les hameaux du Lac. La population s'était divisée en deux clans : les sceptiques qui restaient chez eux et les croyants qui affluaient vers la métairie. Ces derniers n'étaient ni des vieillards à l'esprit débile, ni des femmes crédules : mais des fermiers carrés et cossus, des gars qui revenaient du régiment, de petits propriétaires au gilet barré de chaînes de montre et de breloques. Ils exposaient leurs affaires. Bêtes malades, exorcismes ; marchés à conclure, conseils inspirés ; fils parti travailler à Nantes et n'écrivant plus, nouvelles. Un exorcisme pour l'ennemi, une bénédiction pour le lait. Et cela dura jusqu'à minuit, on me proposa même un lit dans la maison, mais je préférai coucher à l'hôtel. Quant au vieux colporteur de bénédictions et de malédictions, il accepta de coucher sur la paille, au grenier, mais refusa le lit disponible, car c'était celui d'une femme, la fille de la maison qui s'était mariée l'an passé.

Le lendemain, le père Louis ne se montra pas. Ivre à crever, il cuvait son vin quelque part. Ce ne fut que

Au bord du lac plein de légendes, vit une population honnête et laborieuse, comme cette bonne vieille du pays qui ne croit pas, elle, aux sortilèges...

le troisième jour qu'il repartit, ses consultations terminées. Il « faisait » tout le pays de Retz et sa renommée était grande. De temps à autre, il tombait malade sur la route. Un fermier le ramassait et le soignait chez lui. C'était une bénédiction certaine que de posséder un tel homme sous son toit. Un jour, on le trouvera mort dans un fossé et les paysans se disputeront ses hardes, comme des reliques.

La lutte contre le Diable

Le sorcier est l'ennemi né du campagnard. Il vit de lui. Il a une habileté extraordinaire et son prestige est immense. Je veux faire une confession : après avoir étudié les sorciers pendant des années, je suis forcé de reconnaître leur habileté extraordinaire. J'ai vu, à Grandlieu, des paysans apporter une jarre de lait, tenter de barater le beurre sans résultat, acheter de nouvelles barates toutes neuves, échouer toujours, en appeler finalement au sorcier du hameau. Il vient, il se fait donner de l'argent, il exorcise le lait, et quelques instants plus tard, sous mes yeux, le beurre prend. J'ai vu des plaies se refermer instantanément sur un signe du sorcier. J'ai vu des bêtes à la crève se relever brusquement et gambader. Malgré tout, je suis resté sceptique. Mais on ne peut pas demander aux gens du Lac d'être sceptiques.

Ils vous répondront qu'ils vivent dans un pays enchanté. Tout le monde a entendu les cloches de la cathédrale enfouie sonner à toute volée et tout le monde a rencontré au détour d'un chemin la Dame du Lac, vêtue de brumes, passer et disparaître. Demandez-le à Coeslier : il l'a certainement vue. Dans les soirs d'orage, les vieux chouans, avec leurs faulx, renaissent des buissons, des arbres et défilent, armée de fantômes.

Un témoin du drame, M. Herbais, encore tout ému de l'assassinat du pauvre petit orphelin.



La maison des Grasset. A g. : la porte de Coeslier. Le logement des deux beaux-frères était mitoyen et leurs querelles durèrent dix-huit ans, jusqu'à ce que la mort du jeune Fillodeau y mit fin tragiquement.

Tous les gens du Lac ne sont point aussi crédules, sans doute, mais les hameaux sont entourés, encerclés de magie. J'ai vécu un mois chez un fermier, là-bas, un rude homme, et qui vous parlait du muscadet en connaisseur. C'était aux environs de Pâques.

— V'là la grande semaine de pénitence, disait-il. Va falloir que j'pousse un tour chez l'jeteur d'sorts, pour écarter la mauvaise chance.

Il y allait. Et, le plus naturellement du monde, il demandait, par la même occasion, du malheur à ses ennemis, puisque le sorcier a boutique de bonheur et de malheur, à volonté.

— Rapport à mon cousin Philbert. C'est-y juste que l'Anna Thibaut lui a laissé son champ de Grandpré, dites, qu'il a quatre enfants, moi huit. Lui faut une mauvaise chance pour que l' destin soit égal. Qu'sa Rousse crève, et après j'lui en voudrai plus, j'le jure sur l'Corps du Seigneur. Mais qu'sa vache crève d'abord. L'prix, j'vous le paie sur l'ongle. Adieu, merci.

Il n'y avait pas de haine dans le cœur de cet homme, seulement un sentiment de justice. Le sorcier rétablissait l'équilibre divin des chances et malchances. Au Jugement dernier, ça s'ra ça de moins à débattre. Chez ce même fermier où j'habitais, le soir, on s'en allait au bord du Lac essayer de voir « la Dame ». Si quelqu'un affirmait l'avoir vue, on faisait : « Ah !... » sans surprise, sans épouvante. Elle marche sur les roseaux, droit ma main entre la passée des canards et les arbres. Si l'gars Ricordeau braconne ce soir, la rencontrera sûrement.

Le mystère dans lequel vivent les gens du Lac ne les épouvante pas. Ils ont composé avec lui. C'est même un des rares pays du monde où personne ne s'étonne jamais ou ne se penche avec angoisse sur l'Inconnu. Tu as un ennemi ? Prends le diable avec toi pour le combattre. Facile : Dieu, le Diable sont à portée de ta main. Si l'autre t'a devancé, prends ton fusil et fais ta justice.

Vous allez traduire Eugène Coeslier devant la justice des hommes. Un tribunal, des magistrats, un médecin légiste, des témoins, douze jurés vont être convoqués pour entendre ses explications, sa défense. Bien poliment, le vieux vous parlera du diable et des sorts. Vous le condamnez. Il finira ses jours en prison. Soit. Mais qu'y a-t-il de commun entre vous et cet homme ? Il a vécu de plain-pied dans des mystères pour vous insondables, vertigineux. Jamais vous ne pourrez le comprendre, jamais. Il ne vous appartient pas.

Morvan LEBESQUE et Jacques MAUFRA.

Reportage photographique « Détective »
H. BOUYER et J. MAUFRA.

MÉNARD EN LIBERTÉ

Une petite maison, à Maisonnelle (P.-de-C.) a retrouvé la joie. Le chef de famille, Paul Ménard, glorieux combattant, mutilé 100 %, condamné à dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour, pour homicide volontaire et tentative de ce même crime, a rejoint son foyer, sa femme et ses six enfants. M. Campinchi, ministre de la Justice, avait saisi la cour de cassation d'une demande en révision de l'arrêt de la cour d'assises du Pas-de-Calais et en attendant sa décision, avait promis de remettre Ménard en liberté provisoire. M. Marc Rucart, garde des sceaux actuel, a tenu la parole de son prédécesseur.

Détective se réjouit de cette mesure à laquelle il a contribué de toute son énergie et de tout son cœur. Dernièrement encore, ses envoyés spéciaux, après une minutieuse et efficiente enquête apportaient, dans ces colonnes, leur pertinent faisceau de preuves à décharge et concluaient à la libération de l'innocent Ménard. Nous sommes tout particulièrement heureux ici, de voir leurs vœux exaucés.

DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

Près de Nantes, à
GRANDLIEU
où le diable vit
avec les hommes

EUGÈNE COESLIER
tue un enfant pour
écarter les sortilèges

LES ENVOUTÉS DU LAC

En pages 14 et 15, l'enquête
de nos envoyés spéciaux